

LE DROIT

7233

SECONDE EDITION

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

A MEDITER

LA BATAILLE EST VIOLENTE EN BELGIQUE

UNE AUTRE VOIX SYMPATHIQUE

Un bureau de poste, situé le boulevard Albert 1er, est considéré comme belge, si bien qu'une lettre, mise à ce bureau et adressée à un quartier de la ville, doit porter un timbre de 25 centimes qui est oblitéré par la marque postale belge.

La question bilingue Régime prussien en Ontario

(Du Prévoyant)

Il semble acquis que la guerre actuelle, formidable en raison de la puissance des belligérants, impitoyable à cause de l'ardeur foudroyante de soldats imbus de sentiments de vengeance et pénétrés d'un patriotisme rageur, inhumain par le carnage monstrueux d'armes d'une précision, d'une force et d'une rapidité effrayantes, aura eu pour effet l'octroi de l'autonomie à l'Irlande, la résurrection de la Pologne, la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine.

Sans la nécessité de diriger toutes les énergies dont elle dispose sur le théâtre du conflit européen, et, selon le mot de Monsieur Asquith, de "faciliter le recrutement de soldats en Irlande," l'Angleterre, incapable de dompter les Orangistes du "roi" Carson, n'aurait pu inscrire dans ses statuts le "Home Rule", qui agit sa politique depuis plus d'un siècle. Ne fusse l'importance de rallier à sa cause les dix millions d'habitants de provinces formant un bouclier à l'Allemagne sur sa frontière de l'Est, le tsar de Russie ne se serait jamais engagé à reconstruire l'ancienne Pologne avec ses libertés de langue, de religion, de traditions. Si un duel gigantesque ne remettait en présence les deux ennemis de 1870, l'Alsace et la Lorraine, toujours françaises de cœur, ne caresseraient pas la douce espérance d'être restituées à la Patrie regrettée, pieusement aimée.

Fait nouveau dans l'histoire de "toutes les Russies", les Juifs reçoivent le droit de citoyens. Pour assurer la loyauté absolue, la monarchie de cette race, détestée et persécutée, le pouvoir lui confère, sans inquiéter des préjugés fortement ancrés de la population chrétienne orthodoxe, les prérogatives de sujets de l'empire, avec faculté d'aspirer aux charges administratives et aux positions honorifiques.

N'y a-t-il pas jusqu'aux religieux expulsés ignominieusement par la France officielle franc-maçonnique, qui vont leurs services acceptés de nouveau par le gouvernement dont le chef, s'il n'a pas le courage de "rallumer les étoiles", a au moins le patriotisme de renoncer pour un temps à les éteindre.

Donc, par tout l'Empire britannique, et dans une bonne partie de l'Europe, la guerre injuste, cruelle et barbare a donné naissance à une fleuraison de justice et de liberté.

A tout tableau, il faut une ombre. Dans tout concert harmonieux, une note discordante vient choquer l'oreille, créer un contraste, prouver que la bête humaine trouve toujours un refuge quelque part. Que le bon exemple entraîne, c'est vrai. Mais que les mauvais instincts soient maintes fois plus forts que la raison, c'est un fait malheureusement incontestable. "Chassez le naturel, il revient au galop". S'il y a des hommes d'Etat susceptibles de nobles aspirations et de généreuses attitudes, il en est d'autres qui n'obéissent qu'à de vulgaires préjugés et qui subissent le honteux esclavage volontaire de factions ou de clans dépourvus de tout sentiment d'honneur et d'équité. L'ombre au tableau, la note discordante au concert, c'est la province anglaise d'Ontario; les politiciens aveuglés par le fanatisme et victimes de leur opportuniste obtus, ce sont les gouvernants de cette province dite britannique.

Ontario, dernier refuge des Orangistes sectaires, serre-chaud du chauvinisme étroit, paradis du jingoisme anti-britannique.

Dans cette Allemagne américaine,

ne, sous l'absolutisme d'un kaiser canadien et la complicité d'un reichstag anglais, les Canadiens-français subissent, au point de vue scolaire, une persécution pire que celle de la russification de la Pologne ou de la germanisation de l'Alsace-Lorraine.

En dépit du droit naturel, qui accorde aux parents canadiens-français le contrôle de l'éducation de leurs enfants; à l'encontre du pacte fédératif, qui stipule la parfaite égalité et officialité des langues anglaise et française au Canada; malgré les droits acquis d'une race à qui revient le mérite exclusif d'avoir ouvert l'Ontario à la civilisation, le gouvernement a édicté une loi qui équivaut au bannissement brutal du français des écoles fondées, construites et maintenues par les contribuables de langue française.

Cette loi inique, dont le but avoué est l'anglicisation des petits Canadiens-français, sous le prétexte absurde, faux et malhonnête que dans le Canada bilingue, la province d'Ontario est une province de langue anglaise; cette loi contre laquelle les Canadiens-français ont protesté vigoureusement depuis deux ans, à laquelle ils ont dédaigneusement refusé de se soumettre, à cause de laquelle ils ont voté en bloc contre le gouvernement Whitney aux dernières élections provinciales; cette loi qui a été dénoncée par les éducateurs de renom comme contraire à toutes les règles de la pédagogie, qui a été déclarée inconstitutionnelle et arbitraire par des Canadiens de langue anglaise marquant qu'ils n'ont souffert l'analyse qu'en ont faite au double point de vue scientifique et légal, les têtes dirigeantes canadiennes-françaises; cette loi qui constitue un véritable chef-d'œuvre d'ambiguïté et d'inconséquence, et qui, pour comble d'ironie, a été condamnée officiellement par les inspecteurs, anglais comme français, catholiques comme protestants, du gouvernement; cette loi légalisée est restée dans les statuts ontariens, comme monument typique de la mauvaise foi, de l'étréoussie de vue et du patriotisme néronien de ses auteurs.

En mal de trouver un argument pour défendre sa politique oppressive, le gouvernement dont le chef Sir James Whitney, vient de disparaître, a d'abord déclaré candidement que l'on se méprenait sur ses intentions et que sa loi n'aurait aucunement l'effet de bannir le français de l'enseignement; il s'agissait simplement d'un essai, et les Canadiens-français avaient bien tort de jeter les hauts cris pour si peu. Tandis qu'il s'employait ainsi à endormir l'indignation nationale française, ses acolytes avaient recours à de honteuses manœuvres d'intimidation pour faire avaler aux timides institutrices des écoles bilingues l'abominable "circulaire XVII". Mais cette tentative d'amadouer ou de terroriser une race menacée dans l'âme de ses enfants n'aurait réussi qu'avec des naïfs ou des lâches; la minorité ontarienne, bien au fait de la teneur du fameux règlement anglicisateur, a refusé de signer son arrêt de mort. "Ce bloc enfarné ne me dit rien qui vaille."

Jetant bas un masque dont personne n'était dupe, le gouvernement a alors admis implicitement, par une déclaration nette que la province d'Ontario était une province de langue anglaise où le français n'avait pas plus de droits que l'allemand, son intention manifeste et sa volonté inébranlable de battre en brèche la langue française. L'objection était péremptoire! Malheureusement pour ceux qui l'ont formulée, ni l'au-

dace, ni l'impudence ne peuvent biffer de l'histoire les faits qui y sont consignés. Non seulement les Canadiens-français ont, dans l'Ontario, les droits de premiers occupants, mais à eux revient le mérite d'avoir conservé ce territoire à la domination anglaise en 1775 et en 1812; non seulement l'âge de leur langue se trouve garanti par le traité de Paris qui leur assure tous leurs droits civils, mais il est inscrit en termes clairs dans la Constitution de 1867 de laquelle Ontario chercherait en vain à se soustraire.

Nous aurions ici des droits analogues à ceux des Allemands...

En voilà une bonne! Cette comparaison décale la mentalité des grands politiques qui président aux destinées de la plus belle et de la plus riche province du Canada. Elle a fait le tour de la presse; la cause de son succès dans sa mirabolante absurdité.

Qui comprendra la complexité, la subtilité, la profondeur de certains cerveaux anglo-saxons? A l'endroit des Canadiens-français, ils font table rase des traités, du droit international et du droit des gens; mais ils se formalisent de ce que, contrairement aux traités, au droit international et au droit naturel, Guillaume II se soit souvenu, comme de l'an quarante, de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg. D'une part, ils assument la position des Canadiens-français, dans Ontario, à celle des Allemands; de l'autre, peu pressés d'aller risquer leur précieuse vie sur les champs de bataille, ils conjurent les Canadiens français de s'enrôler sous le drapeau britannique, "protecteur de leur langue et de leur religion", pour aller combattre les hordes germaniques. D'un oeil serein ils veulent ravir leur langue aux petits Canadiens français; leurs tristes yeux versent des larmes de tendresse sur le sort des petits Polonais ou des petits Alsaciens, dont on déforme l'âme par l'école.

Pour expliquer une attitude aussi rare que merveilleuse par l'étendue et la continuité de sa contradiction, il faudrait une psychologie profonde. Est-ce purement l'histoire de la poutre et de la paille? Ou encore le seul effet de la distance, qui, non contente de tromper l'œil, induit en erreur l'intelligence et égare le jugement? Cruelle énigme! Perdre le sens des proportions, c'est le propre de certains esprits, trop forts ou trop faibles. Le connu a, certes, son charme; mais l'inconnu attire. Victimes de préjugés tantôt casaniers, tantôt excentriques, certains Ontariens, plus Anglais que leurs frères d'Angleterre et plus loyaux que le Roi, estiment que leur "race supérieure" doit dominer au Canada, se persuadant qu'en dehors de l'Empire britannique c'est la fin du monde, croient fermement que l'anglais est la langue de la presque totalité de la population du globe, sont d'opinion que les Canadiens-français ont moins de droits au Canada que les Polonais en Russie, les Alsaciens en Allemagne et les nègres au Zanzibar.

Disputer avec des gens de ce calibre? Peine perdue. Ils connaissent tout. On arrive trop tard pour leur apprendre quelque chose. Nombreux, riches, puissants, ils ont de grosses universités et de nombreux lycées; donc ils sont instruits. Et ce ne sont pas les lauréats des petits collèges classiques de Québec qui leur feront la leçon. D'ailleurs, les arguments probants se rattachant au droit naturel et moral à l'opinion universelle et à l'histoire, leur passent par dessus la tête. Ils sont trop pratiques pour s'arrêter à ces considérations-là. A quoi bon établir un raisonnement; la loi écrite des statuts provinciaux est pour eux le suprême argument. Que la loi soit "ultra vires", contraire au

droit des gens, ridicule et sottise, peu leur importe. Ils s'y cramponnent avec leur entêtement saxon. "Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère."

Il n'y a pourtant pas de loi contre le droit. La justice a priorité sur l'interprétation légale de tous les statuts présents, passés et futurs. Mieux vaut l'esprit que le mot de la loi. En bonne logique, comme d'après la saine jurisprudence, toute loi émanant d'un pouvoir inférieur qui devient en contradiction directe avec la loi promulguée par un pouvoir supérieur est par le fait même illégale et nulle. Or, l'acte de l'Amérique du Nord, qui consacre le principe du bilinguisme intégral au Canada, défend aux provinces d'ostreiser l'une ou l'autre des langues officielles. Si le français n'avait pas droit de vie dans l'Ontario, l'anglais ne l'aurait pas davantage dans Québec.

L'argument bismarkien de la force qui prime le droit est seul à légitimer la politique gouvernementale. Et dire que ce crime contre la justice et le droit se consomme à l'ombre du même drapeau qui se couvre de sang et de gloire, en Europe, pour défendre la civilisation et la liberté!

C'est beau de parler des "libres institutions britanniques", de la "magnanimité" de l'Angleterre à l'endroit des "nations-sœurs" qui se meuvent dans son orbite, du fair-play anglais, de la tolérance anglo-saxonne. Mais, aujourd'hui comme au temps de la déportation des Acadiens, il y a des sujets de Sa Majesté qui, dans leur zèle outrancier ou leur fatuité énorme, croient que la fin justifie les moyens dans l'œuvre sacro-sainte de l'anglicisation per fas et nefas.

Que le bilinguisme soit en honneur dans la majeure partie de l'Empire "sous lequel le soleil ne se couche jamais", notamment au cœur même de l'Angleterre, dans le pays de Galles, et chez le dernier des "Dominions d'outre-mer", le Sud-Africain, cela ne trouble guère le sommeil profond des fanatiques de tout acabit de l'Ontario, qui, bien que l'anglais soit la langue parlée par l'infime minorité de la population de l'empire, sont d'opinion, en dépit de la devise bien française de la couronne d'Albion, qu'on n'est loyal au Roi que si l'on parle exclusivement l'anglais. Pour être conséquents avec eux-mêmes, il leur faudrait bientôt appauvrir une langue, qui déjà ne pêche pas par trop de richesse, en éliminant de son vocabulaire tous les mots d'origine normande ou de facture française; ils sont légion. Ensuite, nos francophobes devront, pour effacer à jamais les origines françaises de l'Ontario, y biffer tous les noms géographiques français. Après cela, qu'ils décrètent la peine capitale contre tous ceux qui oseront se servir, pour traduire leur pensée, de la langue "étrangère"—enseignée cependant aux frais du gouvernement dans l'Université de Toronto! Fiers de leur oeuvre, il ne leur restera alors qu'à paraphraser Corneille:

Voilà le dernier Français, à son dernier soupir. Eux seuls en être cause, et mourir de plaisir!

Rêve impossible que celui de la disparition du français de l'Ontario. Un peuple persécuté ne

meurt pas. Dans la lutte, il puise un regain de vie. La langue maternelle appartient à l'âme d'une race. Ni la force, ni la violence ne peuvent l'étouffer.

Le moins que l'on aurait pu attendre des gouvernants, au moment où les Canadiens-français de l'Ontario, tout comme leurs concitoyens de langue anglaise, versent le tribut de l'argent et du sang pour l'honneur et la gloire du drapeau britannique, c'eût été, sinon le rappel du règlement vexatoire, du moins la suspension de sa mise en vigueur.

Au lieu de se laisser entraîner par le bon exemple des principaux hommes d'Etat de l'Europe, les ministres ontariens ont préféré à laisser enchaîner par le fanatisme. D'eux et des membres du cabinet de Guillaume, les plus Allemands ne sont pas ceux qu'on pense.

La lutte qui dure depuis deux ans va donc continuer. Pour la minorité, elle est une question d'honneur, de droit, de justice. S'il faut faire sacrifices, soit. Notre cause est de celles qui ne triomphent pas sans peine, et ses défenseurs sont de ceux qui ne rendent pas sans combattre.

Charles Leclerc

C'est le temps de revenir dans la voie de la justice

M. W. H. Hearst est maintenant le nouveau premier ministre d'Ontario.

Son prédécesseur s'était engagé dans une voie fautive en déclarant la guerre à mort aux écoles bilingues et à la langue française. La politique prussienne de M. Whitney n'a pas su triompher encore de la résistance des Canadiens français, elle n'a eu pour résultat que de créer des divisions regrettables dans Ontario. Les notes sont de taille à résister jusqu'au bout. Il se fera dans cette lutte la ligne qui usera les dents des fanatiques.

On comprend qu'il était assez difficile pour M. Whitney d'abandonner ainsi l'attitude malheureuse et injuste que les Orangistes lui avaient fait prendre sur cette question.

Mais M. Hearst, son successeur, a, lui, une occasion unique de faire revivre la paix dans Ontario en abandonnant la politique étroite et tyrannique qui se cache dans le règlement 17.

A l'heure actuelle dans tout l'Empire, il n'y a que la province d'Ontario qui offre le spectacle de la division et des querelles intestines.

Ce n'est pas là, certes, un spectacle qui lui fait honneur.

Malheureusement on ne doit guère s'attendre à une politique nouvelle d'apaisement et de justice, car c'est encore M. Pyne qui a en mains le portefeuille de l'Instruction publique dans le nouveau cabinet.

Dependant il ne faut pas désespérer. Les échecs subis par M. Whitney dans sa campagne contre la langue française feront peut-être réfléchir M. Hearst.

La "Vérité"

L'homme Éléphant est considéré

Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez

Napoléon LaFleur

182 RUE RIDEAU, OTTAWA

Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour les beaux jours du printemps.

j.n.o.

PENSEZ-Y TOUJOURS

Bon bois sec et bois vert

Je désire annoncer au public que j'ai en mains une grande quantité de bon bois sec et bon bois vert coupé.

Tout ordre sera rempli avec promptitude et attention. S'adresser à M. A. Romain, 161, Queen 6273 32 Sherwood

Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TÊTE.

N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.

DEPOT: 309A, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL 10-10-15

E. B. EDDY CO.

Plutôt que de donner un article de moindre qualité, la Compagnie Eddy a haussé quelque peu le prix de ses allumettes, etc.

L'augmentation ne couvre pas la hausse des prix du matériel brut, mais elle aide un peu. La Compagnie Eddy est certaine que les Canadiens paieront un peu plus cher pour des articles de leur haute qualité habituelle.

La Compagnie E. B. Eddy
HULL Canada

SOYEZ ELEGANTS ET DE BON GOUT

Voulez-vous un habit du dernier goût? Nos marchandises sont tout ce qu'il y a de plus en vogue et de la qualité la plus durable, et nous pouvons garantir une entière satisfaction à notre nombreuse clientèle sous le rapport de la coupe et du fini.

PHILION & FILS

168 Rideau MARCHAND-TAILLEUR OTTAWA, ONT.

Abonnez-vous au "DROIT"

DEMANDEZ NOS PRIX

Nous faisons

des Spécialités

d'Installation

d'Appareils de

Chauffage

à eau chaude ou

à vapeur

Plomberie,

Chambre de bain

moderne

et absolument

sanitaire

Ouvrage

Irrefragable

et Garanti

J. Alph. LANGELIER

310, 312, 314 Rue Wellington, OTTAWA, Ont.

La maison la plus importante en son genre dans l'est d'Ontario. Nos prix défient toute concurrence. Exemple spécial au clergé et aux communautés religieuses. Tous renseignements donnés gratuitement. Tel. Queen 1928, Résidence Rideau 1408

GARANTIS

Le papier et les rubans à clavographe Peerless Brand sont garantis et donneront satisfaction entière. Demandez à n'importe quel client et il vous dira que le Peerless est justement aussi bon que nous le disons.

SEULS AGENTS

GRAND'S TYPEWRITER SUPPLY

ANGLE DES RUES BANK ET WELLINGTON

Téléphones pour la connaître Queen 133

FEUILLETON DU "DROIT"

LES BONNS ROMANS

SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

No. 38 (suite)

Des enfants, voyez-vous, mais c'est le seul bonheur de la vie! Est-ce que vous croyez que j'échangerais mes enfants contre les millions de Rothschild? Et quand je pense que les riches se privent de ce bonheur-là pour garder plus d'écus! Ils pourraient, ils devraient remplir leurs maisons de vie, de joie et d'amour. Ils vendraient leurs petits-enfants s'ébattre sur leurs pelouses vertes, parmi les corbeilles de fleurs, heureux d'être au monde et les bénissant de les avoir appelés à la lumière. Et à cette vie ils préfèrent la mort, à cet amour l'égoïsme, à cette joie la solitude morne, la contem-

plation triste de leur coffre-fort bourré de billets de banque et d'or. Voilà les grands destructeurs de la famille, les vrais ennemis de la patrie! Ils sont malheureux. Eh bien! vous, mes enfants, ne les imitez pas, préparez-vous, à force de courage, de labeur et de foi chrétienne, beaucoup de bonheur pour l'avenir. Allez! et faites souche d'honnêtes gens! Ce sera ma joie, quand je serai vieux, quand mes bras ne pourront plus soulever la charrue dans les terrains pierreux, de faire sauter sur mes genoux mes petits enfants en leur fredonnant les vieilles chansons d'autrefois. Voilà ce que je voulais vous dire. Maintenant, en parlant de

chansons, tu vas nous en dire une, Suzanne, la plus belle de ton répertoire. Nous autres, ça nous fait de la peine de nous séparer parce que nous nous aimons bien, mais on chantera tout de même. Je ne savais pas que je t'élevais pour te quitter jamais, ma fille. Mais c'est la vie, cela! c'est le devoir aussi. Suzanne se leva, simplement, la figure très animée, avec une rougeur au bord des paupières, dans une attitude résolue, un sourire dans les yeux et sur les lèvres.

Elle chanta. A la première note, le vieux Dodo laissa retomber son verre rempli pour une nouvelle brinde. Marguerite-Maria oublia le pantalon rouge de Placide, et la tête relevée, regardait sa sœur aimée comme si elle ne l'avait jamais vue, retint son souffle et écouta, bouche bée, un biseuit à moitié mangé à la main.

La voile est à la grande hune. Chantait un Breton à genoux. Je pars pour chercher fortune. Qui ne veut pas venir à nous? Je reviendrai bientôt, j'espère.

La voix très souple et très pure faisait vibrer toutes les cordes délicates de l'âme. Elle chantait la jeunesse qui espère toujours, parce qu'elle aperçoit devant elle un im-

mense horizon bleu, sur lequel nul nuage ne s'est levé encore. Elle chantait comme la favelle qui sa- lue les clartés de l'aube, la gloire de l'aurore, les fleurs humides de rosée qui se réveillent dans un rayon. Elle chantait l'avenir splendide où elle entrerait, au bras de son mari, défiant les événements de briser jamais leur amour, fort de toutes les tendresses de leur cœur, de toutes les grâces du ciel. Mais elle chantait aussi les adieux: En te quittant, ma bonne mère, Mon âme à Dieu! mon cœur à toi!

Marguerite se cacha la tête dans les mains, ses épaules de mère profondément remuées. Ah! elle ne doutait pas du cœur de sa Suzanne et combien elle-ci allait lui manquer! Car depuis cinq ans elle était sa compagne plutôt que sa fille, sa confidente, parfois sa conseillère ardente, une autre elle-même. Que de fois son non résolvait encore joyeux dans la maison! "Suzanne! Suzanne!" par habitude, parce qu'elle était toujours, la chère enfant, prête à tout labeur, elle obéissait sur un mot, elle devenait sur un signe!

Mais elle ne serait plus là! Sa voix harmonieuse qui emplissait la maison de gaieté et qui maintenant lançait une dernière note,

droit au cœur de sa mère, comme l'expression vivante et voulue de vingt années d'affection unique au monde, vingt années de bonheur exubérant et doux, sa voix fraîche de jeune fille ne retentirait plus!

Et alors, où serait-elle? Si du moins elle retrouvait là-bas une autre mère, tendre, dévouée, seulement juste! Car c'était un trésor que Suzanne, mais peut-être, hélas! une agnelle à la gueule d'une louve.

Elle chantait toujours, avec un entrain, une énergie, une expression qu'on ne lui connaissait pas, les yeux regardant le grand crucifix de la salle à manger, pleins de pensée, avec une flamme d'une intensité puissante, la flamme enthousiaste du sacrifice accepté, quel qu'il soit. Et quand elle eut achevé sa romance:

Mais dans le ciel comme sur la terre, Mon âme à Dieu! mon cœur à toi! Il rayonna sur son front quelque chose de si inspiré, de tellement idéal, que Dodo murmurait à lui-même, en forme de refrain, parmi les applaudissements qui éclatèrent:

—Oui, belle comme une apparition de la bonne Vierge! Et songer que demain je ne la verrai plus!

—Très bien! Suzanne, dit Jean Christophe. Chante cela quelquefois en pensant à nous. Mais tu trouveras d'autres airs plus gais pour ton mari, j'espère. Il faut quand on travaille, sans quoi la vie serait triste. Les chants, les rires, la gaieté, les bercements, voilà le soleil de la maison.

Une bouteille de champagne gisait oubliée dans un coin. Claire, qui la guignait de l'œil, finit par attirer l'attention de ce côté. —C'est mon vieux Dodo, dit-elle, qui voudrait mener une dernière brinde!

Le bouchon sauta, à la joie ébahie des enfants, marquant le profond d'une légère tache brune. —Mes enfants, dit Jean Christophe en levant son verre, à votre avenir! Et puis, à la garde de Dieu! Quant à toi, Suzanne, si tu t'ennuies, tu sais écrire. Ecris souvent à ta mère. Les bonnes Sœurs t'ont appris à te servir d'une plume. Lorsque tu songeras trop fort à Chaumet, prend ta plume et confie tes peines, tes désirs, tes petits secrets à ton journal. Oui, écris-moi, rédige, les dimanches par exemple, ton petit journal de

la semaine. Cela te fera du bien. Les larmes qui tomberont quelquefois amères de tes yeux seront plus douces sur le papier. Enfin tu emmèneras Black, ton fidèle chien, et puis le vieux Dodo, qui sera pour toi un gardien plus fidèle encore. Il a fait ses preuves!

Le vieux mendiant, l'œil un peu allumé, sursauta de joie et renversant bruyamment sa chaise: —C'est-y bien vrai? C'est-y bien vrai? dit-il. Quel bonheur pour mes vieux jours! Ça me fera de la peine de m'en aller d'ici, mais être avec Mlle Suzanne, auprès d'elle, autour de sa maison, comme son chien, c'est pour moi le paradis du bon Dieu sur terre!

—Et vous serez, s'exclama Claire faisant la moue, le bon gros vieux chérubin de ce paradis-là! Suzanne a de la chance, elle a tout ce qu'elle veut. Et moi qui comptais vous garder!

Et la fillette se jeta éplorée au cou du vieillard.

(Suite)



UNE BELLE FETE

Le Cercle Notre-Dame de Hull, un des plus anciens de l'Alliance Nationale a célébré, hier soir dans sa salle, sur la rue Principale le vingtième anniversaire de sa fondation. A cette occasion des membres du bureau exécutif de Montréal étaient venus relever l'éclat de la fête et présenter au Cercle la magnifique bannière comme premier prix du concours d'enlèvement durant la dernière année.

Cette bannière est un magnifique et riche morceau en velours de soie et superbement brodé en or. Au centre, très bien brodé est représenté Saint-Joseph, patron de l'Alliance. Le Cercle pourra être fier de la porter dans les parades et les processions futures.

Plusieurs autres prix ont aussi été distribués aux membres qui ont fait le plus d'enlèvement. Voici les noms des heureux gagnants et des objets offerts: 1er prix, une montre en or gagnée par M. Emil Prud'homme; 2ème, une montre en or, par M. Jos. Tremblay; 3ème, une chaîne de montre, par M. N. Vanasse; 4ème, une chaîne de montre, par M. W. Hébert; 5ème, une régence, par M. J. H. Bélanger; 6ème, une régence, par M. A. Singlet; 7ème, une régence, par M. J. A. Baril.

Après les affaires de routine, le Rév. Père Guertin qui avait bien voulu se rendre à la salle fit la bénédiction de la bannière, précédée de l'initiation de trois Dames, les premières entrées dans le cercle.

On remarquait sur l'estrade, M. Charles Duquet, vice-président général de l'Alliance Nationale et inspecteur général; M. Vaillancourt, organisateur, le Rév. Père Guertin, curé de Notre-Dame, le notaire Labelle, l'échevin Falardeau, M. J. Ad. Caron, rédacteur du "Droit". M. L. A. Lavallée devait être présent, mais une transaction importante l'en empêcha.

Discours

Dès l'ouverture de la séance, M. J. A. Reny, président du cercle présente la bienvenue à tous et particulièrement aux visiteurs distingués qui avaient voulu se rendre à cette célébration. Il félicite tout particulièrement les Dames qui ont été initiées et prédit pour la prochaine convention générale qui aura lieu à Hull, la formation d'un cercle de Dames.

M. Charles Duquet parla deux fois. La première sur l'invitation du président, il présenta en termes choisis la bannière au cercle, remercia les membres au nom de l'Alliance pour leur bon travail, et les félicita hautement de leur succès. En terminant, il formula le vœu que de nouveaux succès couronneront les efforts futurs du cercle.

Appelé de nouveau à parler, il passa longuement en revue les développements financiers de l'Alliance Nationale depuis sa fondation. Il prouva clairement que l'Alliance était une des sociétés canadiennes les mieux établies et donna les raisons qui ont forcé le bureau exécutif à placer les anciens membres, avant 1906 sur un pied d'égalité avec les nouveaux.

Le Rév. Père Guertin

Le Rév. Père Guertin pria de dire quelques mots le fit de bonne grâce et avec l'éloquence qu'on lui connaît.

"La bénédiction que j'ai donnée à cette bannière, dit-il, faite au nom de Dieu aura certainement son efficacité, sans s'occuper des mérites du ministre, mais vous pouvez être assurés que j'ai mis tout mon cœur dans cette bénédiction car je l'aime, votre société."

"Je ne connais pas beaucoup l'histoire du cercle Notre-Dame, mais ce que je sais, c'est que vous êtes de bons catholiques, de bons patriotes et je suis fier de vous."

"Si je ne connais pas l'histoire de votre cercle, je connais peut-être mieux celle de votre société. Elle n'a pas été fondée dans un but simplement matériel, mais pour soustraire les Canadiens français catholiques de l'influence néfaste des sociétés neutres."

Un citoyen de Montréal voulant un jour entrer dans les Forciers Indépendants, alla demander conseil à Mgr Fabre qui lui répondit: "Maintenant que vous avez l'expérience, fondez donc une société essentiellement pour les Canadiens français catholiques."

"Je ne crois pas qu'il y ait une société qui ait une histoire plus belle, plus consolante que l'Alliance Nationale. Elle a fait un travail colossal et s'est placée à la tête des sociétés du genre. Pour moi, si j'avais un choix à faire, si j'avais femme et enfants, je sais bien ce que je ferais, car je considère que l'Alliance Nationale est l'idéal d'une société."

"Lorsqu'on m'a appris que la prochaine convention aurait lieu à Hull, j'en ai été fier, car c'est le

temps pour les membres de l'exécutif de venir sonner la cloche française par ici. Il ne devrait pas y avoir de société qui choisisse pour patron des saints qui ne sont pas canonisés."

Après une violente sortie contre les sociétés neutres et ennemies, il dit: Qu'on ne vous voit pas entrer dans les sociétés anglaises. Donnez vous la main pour faire disparaître ce mortel esprit de division. Restez fidèles aux sociétés qui s'affichent ouvertement société nationale, et cela par conviction.

M. Vaillancourt parla ensuite et dit quelques mots sur les amendements passés à la dernière convention et il félicita cordialement les membres du cercle d'avoir mérité par leur travail de gagner le premier prix du concours.

M. le notaire Labelle dit ensuite quelques mots et la célébration de cet anniversaire, mémorable dans l'histoire du cercle se termina.

IL FAUT OBSERVER LE REGLEMENT

M. I. Zumar, marchand de chaussures et épicière a comparu ce matin devant le recorder pour avoir laissé son magasin ouvert et vendu après sept heures du soir.

L'Association des Commis voulant se protéger et ne pas travailler après les heures exigées dans le règlement municipal a décidé de faire un exemple et elle a envoyé deux jeunes garçons acheter après sept heures.

En cour, les témoignages ont été complètement contradictoires. Les témoins de l'accusé disaient qu'il avait acheté après l'heure et les témoins de la défense disaient le contraire.

Le juge a conclu de ce fait que la famille Zumar avait du faire erreur dans la question d'heure parce que les premiers avaient réglé leurs montres avant de partir en excursion. En conséquence, pour faire observer le règlement municipal, il a condamné Zumar à \$10 d'amende et les frais.

IL EST TRES BIEN

Un journal à sensation d'Ottawa annonçait hier que le Rev. Père Deléglise, parti en guerre en France avait été blessé durant un engagement.

Cette nouvelle est absolument sans fondement, car le Rev. Père Guertin a reçu, ce matin même une lettre du soldat qui annonce qu'il est en parfaite santé.

DECES

HOFF—Mlle Alexina Hoff décédée, le 10 novembre, à l'hôpital général, à l'âge de 22 ans et 9 mois. Elle laisse son époux, Jules St-Louis et une fille, Aurore, âgée de 10 mois.

Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant à 8 h. à l'église Notre-Dame de Hull. Le cortège funèbre laissera la résidence de la défunte, 13, rue Victoria, à 7.45.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 187-1

DANS LE CABINET FEDERAL

L'hon. Sir George E. Foster, premier ministre intérimaire, est actuellement retenu chez lui par une légère indisposition suite de l'accident d'automobile dans lequel il se trouva il y a une couple de jours, rue Sparks. Après l'accident Sir G. Foster ne semblait pas le moins du monde incommode, mais hier, il dut rester à la maison pour prendre une couple de jours de repos. Il sera probablement de retour demain à son bureau.

La question de la démission du Dr Roche, ministre de l'Intérieur, a de nouveau été mise en lumière. On murmure de nouveau que des raisons de santé vont l'obliger à quitter son poste.

Le ministre de l'Intérieur est actuellement à sa résidence à Minnedosa, Manitoba, où il est à refaire ses forces après les deux opérations qu'il a subies il y a quelque temps. Sa santé s'est beaucoup améliorée mais il ne peut songer encore à reprendre ses occupations de ministre.

Quoiqu'il en soit les gens bien informés déclarent que M. Roche ne démissionnera pas et que son travail sera fait par ses collègues jusqu'à ce qu'il soit rétabli.

L'affaire Landry

A propos du vol de \$313, que nous annoncions lundi, ce matin deux types, l'un Wilfrid Primeau et l'autre Arthur Leclair comparaissent devant le magistrat O'Keefe sous l'accusation de vol. La cause a été remise à lundi.

ACHAT D'UNE POMPE A FAIRE LE VIDE

Après avoir lu le rapport de l'ingénieur Haycock au sujet des mesures à prendre pour amener le système de la distribution de l'eau dans la ville dans un état qui permette aux citoyens d'avoir confiance dans la protection que la ville leur offre contre les contagions, le comité de l'aqueduc a voté de recommander au conseil de ville de faire l'achat d'une pompe pour faire le vide.

La lettre de M. Haycock disait que les pompes de l'île Lemieux étaient souvent arrêtées par manque d'énergie électrique et que toutes les fois que par cette déféction il fallait un assez long espace de temps pour remettre ces pompes en fonction.

L'arrêt des pompes se fait immédiatement sentir dans les tuyaux de l'aqueduc par un manque de pression qui laisserait une grande chance à un petit feu de devenir une conflagration s'il commençait pendant cette intervalle.

De plus, l'achat d'une de ces pompes n'est pas de plus de \$500 et elle serait très utile pour faire le vide dans les tuyaux de la pompe et permettre de la mettre en opération plus rapidement.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU EN VILLE

Le bureau de contrôle et le comité de l'aqueduc ont tous les deux considéré le rapport de l'ingénieur Lea de Montréal sur les moyens d'améliorer notre système de distribution d'eau dans la ville pour satisfaire les exigences des assureurs et surtout pour donner à la ville la protection à laquelle elle a droit contre les incendies.

Le bureau de contrôle a entendu un rapport de l'ingénieur Haycock sur ce rapport même des ingénieurs Lea et la question sera considérée jeudi à l'assemblée.

Le comité de l'aqueduc n'a étudié que le rapport Lea et sous la recommandation de l'échevin Ellis une résolution a été adoptée demandant au conseil de ville de prélever la somme de \$420,000 par des débentures, dès le commencement de janvier pour accomplir les travaux recommandés par le rapport.

M. Haycock fit son rapport dans l'après-midi et il démontra que M. Lea favorisait aussi en dehors de leurs plans actuels, un système de forte pression en dehors de la distribution pour l'usage domestique.

C'est ce système que lui-même favorise. Il consisterait à avoir un système de distribution à forte pression pour la protection contre le feu et ce système serait indépendant de la distribution pour l'usage domestique. Le système pour la protection contre le feu pourrait pomper l'eau directement de la rivière dans les tuyaux sans qu'il soit nécessaire de la purifier, de cette façon on aurait beaucoup moins d'eau traitée dans le système de filtration.

C'est à la suite de cette observation que M. Haycock proposa six différents plans pour l'amélioration du système de distribution de l'eau mais ce rapport n'a pas été considéré par le comité de l'aqueduc.

FAITS-OTTAWA

Le Cercle Sacré-Coeur

On annonce pour le 17 novembre prochain une magnifique soirée donnée par le Cercle Sacré-Coeur. On y présentera un joli drame intitulé "Le Zouave Pontifical" et une charmante opérette "Les Deux Aveugles". L'orchestre de l'Université fera les frais de la musique. Quelques musiciens de la Capitale ont bien voulu relever le charme de cette soirée en prêtant leur aimable concours.

Ces cas d'empiètements

L'inspecteur des édifices Fotheringham a comparu devant le bureau de contrôle pour expliquer certaines accusations au sujet d'édifices qui empiètent sur la rue.

Au sujet du théâtre Strand dont les portes ouvrent sur la rue Garland et prennent au moins deux pieds. L'inspecteur expliqua que ces portes ne servaient qu'en cas de feu et de panique et que d'ordinaire elles n'étaient pas ouvertes. Les portes d'entrée ordinaires sont en rapport avec la loi.

Le maire McVeity dit que les portes d'urgence sont une violation de la loi quand elles prennent de l'espace sur la rue. Cependant aucune action n'a été prise.

Au sujet de la propriété Sugarman sur la rue Elgin et McLaren dont un grand perron de pierre prend sur la rue 4 pieds et quelques pouces, l'inspecteur dit qu'il n'y a aucun moyen de retrouver la ligne de la rue et que cet état de

choses existe depuis plus de 20 ans.

Pour l'orphelinat

"Jeanne l'orpheline" drame en deux actes par les petites orphelines, à la deuxième représentation de la "Fête de la Livre" qui aura lieu à l'orphelinat St Joseph dimanche prochain le 15 novembre. Prix d'entrée 25 centins ou une livre de provisions. Les personnes qui aimeraient à faire la visite de la maison pourront le faire immédiatement après la représentation.

Un bureau municipal d'assurance

M. E. J. Laverdure dans une lettre ouverte au maire concernant la question des taux d'assurance proteste contre la manière autoritaire avec laquelle l'Association des Assureurs traite la ville d'Ottawa et propose que la ville ait elle-même un département d'assurance contre le feu, pour assurer tous les édifices de la ville. M. Laverdure déclare qu'il croit fermement que ce département municipal d'assurance paierait facilement ses dépenses et qu'avant longtemps la ville pourrait accorder à tous ses assurés des taux raisonnables d'assurance.

Un bureau de placement

Le Bureau des Commissaires a son assemblée d'hier après-midi a pratiquement décidé d'ouvrir un bureau de placement pour les sans-travail de la ville. Cette décision a été prise à la suite d'une demande faite à cet effet par une délégation du Conseil des Métiers et du Travail. M. Lodge, secrétaire local de l'organisation ouvrière demandait à ce que la ville suive l'exemple des autres villes et établisse un bureau d'information pour les sans-travail afin de leur aider à se trouver de l'emploi.

M. Lodge a aussi demandé à la ville une somme de deux cents piastres pour le fonctionnement de ce bureau. Il a en outre déclaré que si la ville ne faisait rien à ce sujet l'Association en prendrait elle-même l'initiative. Le commissaire Clary déclara que si la ville ne pouvait donner une salle il était prêt à en fournir une sur la rue Bank pour rien et de payer en outre le chauffage et l'éclairage.

La question sera définitivement réglée demain et on établira probablement ce bureau dans le sous-sol de l'hôtel de ville.

Les agents d'assurance

M. Cecil Bethune était à la tête d'une délégation d'agents d'assurance qui se sont présentés au comité de l'aqueduc à son assemblée d'hier soir, pour lui exprimer leur désir de voir la ville prendre les mesures urgentes nécessaires pour donner aux citoyens d'Ottawa une meilleure protection en cas de feu.

La délégation a exprimé le désir de voir la ville demander l'installation de nouvelles lignes électriques transportant le courant à la station de pompes de la rue Slater et à celle de l'île Lemieux.

Le maire répondit que des démarches dans ce sens avaient été faites et que la résolution demandant que l'eau soit laissée dans le canal pendant l'hiver était rendue devant le gouvernement.

On rapporta aussi qu'il y avait un très grand gaspillage d'eau. Plusieurs maisons industrielles se servent d'une très grande quantité d'eau pour le simple but de refroidissement. L'échevin Fisher demanda à M. Bethune s'il recommandait d'empêcher le monde de se servir de l'eau pour refroidir.

M. Bethune dit qu'il ne serait pas aussi sévère que cela.

La délégation dit aussi que les édifices du Parlement dépensaient plus d'eau qu'ils n'en payaient.

Cependant il n'y a pas moyen de contrôler si le système de l'aqueduc est en bon état dans ces édifices car il n'y a pas moyen d'aller faire d'inspection à ce sujet dans ces bâtiments.

La ville vend bien ses pommes

Le premier essai fait par la ville de vendre des pommes à des conditions faciles a eu un plein succès. Comme question de fait a déclaré M. Keane, qui s'est occupé de la chose, tout le char de pommes avait été vendu avant même qu'il fut arrivé en ville et il n'est pas besoin de dire qu'il n'y a pas eu de difficulté à faire vider rapidement le char.

Dans ces circonstances un autre char sera commandé immédiatement par la ville aux mêmes conditions et ce nouveau chargement sera vendu surtout aux maisons de charité aux mêmes conditions que le premier envoi l'a été aux particuliers dans la ville.

Le pont de l'avenue Prétoira

L'ingénieur a déclaré hier aux Commissaires que dans une couple de jours, il serait prêt à demander des soumissions pour la construction du pont projeté de l'avenue Prétoira. Le Maire a cependant déclaré qu'il ne croyait pas qu'il fut opportun de songer à faire commencer ces travaux immédiatement car il est pratiquement certain que le gouvernement permettrait à la ville de baisser la hauteur de

ces ponts au-dessus de l'eau du canal. De cette façon le seul coût de construction du pont de l'avenue Prétoira tel que projeté actuellement sera suffisant pour permettre à la ville de construire plusieurs autres ponts en d'autres endroits sur ce canal.

Les Commissaires furent de la même opinion que le Maire et la question sera déferée encore quelques temps.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant)

S. H. le Maire Drouin a reçu le message suivant du Ministre Belge à Londres en réponse au message qu'il lui a adressé lundi. "Nap. Drouin, Maire de Québec. Le Ministre de Belgique remercie chaleureusement le Maire et le conseil communal de Québec de leurs sympathies au peuple Belge et de leurs hommages à Leurs Majestés. Le message sera transmis à sa Haute destination".

M. Andrew C. Joseph, agent consulaire de Belgique à Québec a été informé par le consul général Belge au Canada que des réfugiés Belges arriveront prochainement à Québec. Des mesures sont prises pour les recevoir. M. Joseph a déjà un grand nombre de demandes de personnes désireuses de venir en aide aux Belges affligés.

M. A. B. Ames secrétaire du comité Central du Fonds Patriotique Canadien qui est à faire une visite de tous les centres d'organisation du Fonds Patriotique pour systématiser la distribution des secours est arrivé à Québec hier.

M. Ames déclare que la distribution des secours se fait généralement avec trop de générosité et qu'il importe de maintenir un équilibre. La décision du gouvernement de maintenir 100,000 hommes sous les armes vont obliger le comité central à émettre de nouvelles instructions qui seront publiées le 1 décembre.

Une légère collision s'est produite hier soir vers 7 heures sur le fleuve. L'un des traversiers de la compagnie de la traversée de Lévis le "Lauzon" en quittant le quai à Québec a frappé l'arrière du bris-glace "Montcalm" qui arrivait au quai du département de la marine de retour d'une croisière dans le golfe. Le "Montcalm" avait ralenti sa marche pour laisser passage au Ste Croix qui laissait aussi son quai et c'est alors qu'il fut frappé par le "Lauzon", qui n'avait pas remarqué le mouvement d'arrêt du bris-glace. Le traversier a eu le flanc droit bossué mais s'en est tiré sans autre dommage.

Le "Montcalm" est resté intact. Le choc assez violent a causé tout un émoi parmi les passagers.

Québec, 11.—Sir Lomer Gouin a annoncé ce matin, en rentrant d'une réunion du cabinet provincial sera assermenté cette semaine et peut-être demain. M. Villars, député de Brôme, l'un de ceux qui n'ont désigné comme successeur de l'hon. M. MacKenzie, était au parlement ce matin, en conférence avec le premier ministre.

Il est plus que probable que le choix du gouvernement sera fait parmi les députés anglais de la législature, mais il est aussi question de M. Mitchell que la convention libérale du comté de Richmond a choisi hier, comme candidat à la prochaine élection.

Le maire Drouin a fixé ce matin la date des élections municipales dans les quartiers Montcalm et Li-moulon, nécessitées par la nomination des échevins Morin et Trudel à des positions du service civil. La nomination aura lieu jeudi prochain, le 19 et la votation le 26.

VENTE SPECIALE DE CHAPEAUX

Chapeaux mous. Réguliers \$2.50 pour \$2.00.
Chapeaux mous. Réguliers \$2.00 pour \$1.65.
Chapeaux mous. Régulier \$1.50 pour \$1.00.
Chapeaux durs. Réguliers \$2.50 pour \$2.00.
Chapeaux durs. Réguliers \$1.50 pour \$1.00.

W. J. ALARIE, 225 rue Dalhousie, 179 jno

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 3092, RUE ST-DENIS, MONTREAL 19-10-15

LA GUERRE EN EUROPE

VOLEURS ALLEMANDS

Paris, 11.—A la suite du communiqué de cette nuit se trouvait la note suivante:

"L'exemple donné par les officiers allemands, en pillant sans merci tout ce qui se trouve en France et en Belgique, s'est propagé dans toutes les troupes allemandes."

"Un service spécial de trains est maintenant admirablement établi pour transporter en Allemagne le butin pris dans les châteaux, aussi bien par les officiers que par les soldats."

"Ce service de pillage est très bien organisé."

"Une lettre de Getteneau (Hesse), datée du 6 octobre, adressée à un réserviste à Sainte-Croix-aux-Mines, indique à quel point cette manie du pillage s'est développée. Cette lettre dit:

"Les souliers d'Hermann étaient trop petits. Toutes les autres choses nous plaisent beaucoup plus. Nous n'avons pas besoin de les dissimuler ni de tenir secret ce que nous avons envoyé, car beaucoup de nos camarades ont envoyé beaucoup plus de choses que toi. Par dessus tout, la porcelaine française est de beaucoup la plus appréciée."

"Si tu trouves d'autres plats, tu peux les envoyer."

Londres, 11.—Le "Times" cite une conversation avec un Belge digne de croyance donnant des détails remarquables sur le pillage des villas belges ordonné par les autorités militaires.

Le "Times" dit qu'il possède les noms des victimes, qui sont, pour la plupart des membres très connus de la haute société belge.

D'après ce récit, l'état-major allemand possédait un guide dans lequel les maisons les mieux installées étaient indiquées par une étoile. De toutes celles où il y avait des calorifères installés par des maisons allemandes, les autorités avaient un plan détaillé.

Le pillage des objets, tels que: argenterie, porcelaine, peintures, miniatures et vins, était accompli avec un certain degré de discernement qui indiquait que les cambriolages travaillaient en artistes consommés.

La personne qui donna ces renseignements au "Times" ajoute que la collection d'un très grand amateur de porcelaines orientales, habitant près de Bruxelles, avait été soigneusement emballée et emportée, à l'exception de certaines pièces douteuses.

Le prince Charles de Hohenzollern, qui est le beau-frère du roi des Belges et le frère du roi de Roumanie, a été vu, en personne, dirigeant attentivement le démantèlement.

Un certain gentilhomme belge, dont la villa a été dévalisée pendant son absence, fit appel au gouverneur allemand de Bruxelles pour se faire rendre justice.

En regard à son rang élevé, il lui fut permis d'inspecter le dépôt de la gare du Nord. Là, il trouva 200 caisses contenant des objets lui appartenant, ainsi qu'à son neveu. Une dame, habitant près de Bruxelles, mura son argenterie et ses tableaux dans la cave de sa maison.

LES ATTACHES MILITAIRES

Bordeaux, 11.—Les attaches militaires des puissances neutres ont été autorisées par le gouvernement français à se rendre sur le théâtre des opérations. Ils pourront donc visiter tout spécialement le champ de bataille de la Marne. Les attaches partiront mardi ou mercredi de Fontainebleau, et consacreront une vingtaine de jours à leurs visites.

LES COMBUSTIBLES

Nous sommes heureux d'annoncer une baisse considérable dans le prix du bois de chauffage.

Désormais nous vendrons le bois en blocs, qui se vendait \$2.00 par \$1.75 à domicile et le bois de 4 pieds qui se vendait \$4.00 pour \$3.50.

H. Dupuis & Fils

Téléphones: Q: 2149; Q: 2150. 180-16-11

Un Prêtre Torturé

Pendant plus de 12 ans, M. l'abbé J. Duval fut atteint de surdité grave avec bourdonnements d'oreilles désespérants. Après avoir tout essayé sans succès, il réussit enfin à se guérir, en 2 mois, par un procédé simple, rationnel et peu coûteux, qui sera indiqué, GRATUITEMENT dans un but charitable, par le Laboratoire Saison, Paris, France. Écrivez à: Canada: Auralase Depot, 25110 Bâtisse Unity, Montréal.

A. MEILLEUR

Réparage de voiture, menuiserie, et peinture de tout genre.

Atelier en face de l'Eglise, 93 Chemin Chelsea, Wrightville, Hull. 185-6

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

ON DEMANDE — Institutrice parlant anglais et français. S'adresser, en mentionnant salaire, à M. Joseph Lemieux St-Charles, Nipissing Dist. Ont. 112-jno

ON DEMANDE — Une institutrice qualifiée pour Ontario et une sous-maîtresse. S'adresser à M. Louis Lafleur, Sec.-Trés., Bormée, Ont. 103-jno

ON DEMANDE — Institutrice qualifiée sachant les deux langues et ayant longue expérience désire position. Pour information s'adresser à Blanche Ivry, Sudbury, Ont. 167-jno

ON DEMANDE, Une institutrice pour écoles bilingues, publiques pour le 1er janvier 1915. Les salaires sont de \$600.00 pour le moins. Elèves canadiens-français. S'adresser à L. Landreville, Ptre, curé, Big Point, Ont. 173-j.n.o.

ON DEMANDE. Les numéros suivants du journal "Le Droit", No. 25, en date du 25 avril 1913. No. 65, en date du 13 juin 1913. No. 69, en date du 18 juin 1913. S'adresser à "Le Droit". 181-j.n.o.

ON DEMANDE — A faire de la collection ou autre travail qui paierait \$6.00 ou plus par semaine. S'adresser personnellement ou par lettre à 186, rue Kent, Hull. 185-6

ON DEMANDE — Une bonne servante ayant de l'expérience. S'adresser au magasin J. A. Larocque, coin des rues Dalhousie et Murray. 186-3

INSTITUTRICE — Qualifiée pour Ontario, (certificat de 3e classe) pour l'école séparée bilingue No. 17 East Hawkesbury. Bon salaire. Pour plus amples informations s'adresser à M. J. A. Giroux, Moncton, Qué. 112-jno

INSTITUTRICE Qualifiée pour Ontario, ayant trois ans d'expérience demande une position. Pour salaire et autres informations adressez à "Le Droit" J.N.O.

A LOUER

A LOUER — Maison comprenant 7 pièces très confortables, \$13 par mois. S'adresser au No 227 rue St André. 185-3

A LOUER — Deux chambres confortables dans maison privée. S'adresser par lettre à E. M. Le "Droit". 187-6

A VENDRE

A VENDRE. — Vieux journaux en bon état; ce qu'il y a de mieux comme papier d'emballage. 50 sous pour 100 livres. S'adresser au "Droit". j n o

A VENDRE: 100 acres de bonne terre. Situé à 11 milles du marché d'Ottawa. Le tout en culture. Bonnes bâtisses. Près de la gare de Piperville. Conditions faciles pour prompt acheteur. S'adresser au propriétaire: David Philippe, Ramsayville P.R. No. 1. 174-27-11

A VENDRE — Grande boutique de forge avec boutique à bois attenante. Outillage complet comprenant: drille, refouleur, soufflet patent, scie à ruban, petite scie ronde et planeur mus par un engin à gazoline. Aussi magnifique résidence privée en briques. Le tout en parfait ordre et situé au centre du village. Vendra à de bonnes conditions à un acheteur sérieux. S'adresser par lettre ou en personne à E. R. Bélisle, Papineauville, Co. Labelle. 178-5-déc.

D. LAFRAMBOISE

Nous sommes à la queue Pas de crédit populaire organisé

Il est bon d'avoir de l'orgueil national, mais pas trop. Ainsi, chez nous, il n'y a que deux branches de nos activités économiques qui peuvent se procurer un crédit avantageux: le commerce et l'industrie. Toutes les autres sont livrées au hasard du caprice ou à la cupidité des exploitateurs et des banquiers.

Cependant, il se rencontre encore de nos dirigeants, de nos hommes d'affaires, pour soutenir que notre système de banque est parfait. Parfait, pour les grands du commerce, de la finance, de l'industrie. Peut-être.

Pour le cultivateur, pour l'ouvrier, Non.

Il n'est si peu que nous n'ayons pas chez nous de crédit populaire organisé, et que sur ce terrain nous sommes à la queue de tous les pays.

Contentons-nous aujourd'hui de jeter un coup d'oeil sur les Caisses Rurales italiennes. Nous verrons qu'elles sont nombreuses, florissantes et que sur le terrain de l'organisation ce pays nous devance.

En 1912, les Caisses Rurales, de vraies, celles-là, pas des agences, sous-agences, ou succursales de banques, étaient au nombre de 912. Sur ce nombre, 571 comprenaient 68,531 sociétaires. Quarante-vingt-quatre et quart (94-4 p.c.) sont des ouvriers de la terre.

Ces Caisses sont réparties comme suit:

Province de Bologne, 73; Parme, 41; Ravenna, 40; Ferrare, 36.

Vient ensuite la Vénétie qui compte pour la province de Ravenna, 55; Trévise, 52; Vicence, 29; Vérone, 28.

Puis, c'est la Lombardie avec 73 Caisses dans la province de Bergame, 38 dans Brescia, 21 dans Milan.

Ensuite vient la Sicile avec 111 Caisses, le Piémont avec 99, et le

Latium, 48. Le but de toutes ces Caisses est d'accorder des prêts à leurs sociétaires et d'améliorer leur situation économique.

Elles vont jusqu'à s'occuper de l'amélioration intellectuelle et morale de leurs membres. Pour favoriser cela, elles organisent des conférences de culture générale, sociale ou agricole, elles créent des bibliothèques et distribuent des journaux techniques et économiques.

Le caractère confessionnel de ces institutions est généralement très marqué.

Il est considéré, non seulement comme un élément qui donne sa forme à la fonction morale de l'organisation et tout à fait nécessaire au bon fonctionnement de la Caisse.

Dans certains statuts, le caractère confessionnel est requis comme condition pour l'admission des sociétaires; dans d'autres, on leur impose de vraies obligations ayant un caractère confessionnel.

Tout cela indique bien quel est le caractère de ces organismes. Nous avons tiré ces renseignements du Bulletin des Institutions Économiques internationales.

Si ceux qui nous trouvent à la tête du mouvement mondial en ce qui regarde les questions économiques, se donnaient la peine de feuilleter ces Bulletins, ils s'apercevraient que, sauf les Caisses Desjardins, nous brillons par l'absence d'organisme économique populaire.

Et quand nous nous voyons ainsi à la queue des autres pays, et quand nous voyons nos dirigeants se désintéresser de ces problèmes si importants pour nous, nous nous demandons ce que sera notre peuple dans vingt ans.

J. P. Lefranc

La Vérité

TOUTE PERSONNE DYSPEPTIQUE

PEUT OBTENIR SA GUERISON

En prenant les "Fruit-a-tives", c'est ce que dit le capitaine Swan.

PORT BURWELL, ONT., 8 Mai 1913.

"Un homme qui ne peut manger a de bien petites chances de vivre. C'est ce qui m'ennuyait. La constipation avait eu pour effet d'enlever tout mon appétit et je souffrais de l'indigestion. Il y avait longtemps que je souffrais de cette manière, j'en avais beaucoup et je souffrais constamment. Depuis ces dernières années, j'ai pris des "Fruit-a-tives" et les résultats ont été tellement satisfaisants qu'en maintes occasions je les ai recommandés à des amis et des connaissances. Je suis certain que j'ai retiré de grands bénéfices des "Fruit-a-tives". En se conformant aux règles de la diète, et en prenant les "Fruit-a-tives" suivant les directions, toute personne souffrant de la dyspepsie peut obtenir sa guérison."

H. SWAN. "Fruit-a-tives" sont en vente chez tous les marchands à 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, on grandeur d'essai 25c. ou la Cie. Fruit-a-tives Limited, Ottawa, vous en enverra, frais de poste payés, sur réception du prix.

Laient que peu de soins et que leur nourriture importait peu. C'est ce qu'explique pourquoi les troupeaux sont si négligés; on devrait plutôt s'attacher à leur faire comprendre que l'habileté, le bon élevage et la bonne alimentation, dans la conduite des moutons rapportent plus, directement ou indirectement, que dans l'exploitation de tout autre animal de la ferme.

L'Ontario s'est créé, comme pays d'élevage de moutons de race une réputation enviable et que tous ses éleveurs devraient s'efforcer de maintenir. Ce n'est pas la demande locale qui a donné lieu à ce commerce mais la demande des États-Unis. Or ces relations commerciales avec les États-Unis sont hâchées de difficultés et exposées à tout moment, à prendre fin. Les règlements de quarantaine, les règlements de douanes, les demandes capricieuses des sociétés d'éleveurs étrangers, sur lesquelles l'éleveur de l'Ontario n'exerce aucun contrôle, rendent leur expansion très problématique. C'est la demande locale qui a causé la création de troupeaux de races anglaises, et si cette demande ne se maintenait pas, l'industrie de l'élevage serait bientôt désorganisée car le commerce d'exportation, qui est resté considérable, il est vrai, pendant de nombreuses années, comporte trop de fluctuations. Les acheteurs américains ont été généralement de bons clients. Ils sont prêts à payer des prix élevés pour leurs acquisitions, qu'ils prennent souvent par charges complètes de wagons. Ces hauts prix et l'importance des achats leur ont invariablement assuré le choix des meilleurs sujets et il ne reste parfois que des animaux inférieurs pour la demande locale. Maintes fois, dans les provinces maritimes et dans l'Ontario nous avons entendu des gens se plaindre des bétails achetés chez les éleveurs de l'Ontario. Bien entendu, les achats de ce genre avaient été faits par correspondance; dans ce cas toute la responsabilité repose sur le vendeur. Aujourd'hui les clients, profitant de l'expérience des dernières années, hésitent beaucoup à faire des achats par correspondance. Beaucoup d'entre eux ont dit qu'ils n'avaient pas regretté la valeur de leur argent.

Nous avons vu des cultivateurs qui avaient commandé des animaux d'un an et qui prétendaient avoir reçu, parmi le groupe qui leur avait été envoyé, des moutons d'un âge très avancé; il y en avait même qui avaient perdu leurs dents. Ce sont là peut-être les pires exemples, mais les plaintes sont si nombreuses qu'il doit exister des motifs réels de mécontentement. Il faut dire que les acheteurs locaux ont souvent découragé les éleveurs de l'Ontario en offrant des prix ridiculement bas pour les agneaux de race pure; on a offert, dans certains cas, pour la progéniture de bons sujets importés, moins d'une piastre de plus que ces animaux ne valaient pour la boucherie.

A Travers la Province

L'ORIGINAL, Ont.

La paroisse de L'Original a fourni pour les Dames belges 55 layettes.

Ces layettes, à chacune desquelles une médaille avait été attachée ont été bénies par le Rév. M. Pilon, le 30 octobre et ont été expédiées à Montréal le 6 novembre. Voici une liste des dons reçus pour les Fonds de cette oeuvre: Rév. M. Pilon, médailles; Mme Ang. Labbe, une layette complète et plus; Mme Ed. Brunet, une layette complète et plus; Mme Alex. Chatehain, une layette complète et plus; Mme E. Proulx, une layette complète; Mmes Winters et Clément, une layette complète; Mme G. G. Smith, une layette complète; Mme B. R. Coulin, 14 verges de flanelle, 4 essuie-mains, 8 savons et divers articles, tel que caisse pour l'emballage, papier, etc.; Mme Jos. Bélanger, \$1 et 4 verges de flanelle; Mme M. A. Labelle, quantité de linge; Mme Y. X. Gauthier, quantité de linge, savon, épingles et aiguilles; Mme Jos. Portelance, 5 verges de flanellette; Mme Ch. Amelin, 5 verges flanellette et linge de bébé; Mme Jean Lecours, linge de bébé; Mme Hertel Rochon linge de bébé; Mme R. Millette, linge de bébé; Mmes Quevillon, 2 daaps et 25 cents; Mme Wm Hays, 2 verges flanellette; Mme J. D. Bougie, 16 barres de savons et 18 douzaines épingles sûreté; M. Bertrand, 12 verges de coton à drap; Mme Lamère, 4 verges de flanellette, fil et linge de bébé; M. Parisien, linge; Mme P. Cadieux, quantité de linge de bébé; Mme Ant. Ledue, quantité de linge de bébé; Mme M. Lee \$1.00 et linge; Mme E. Leblanc, linge de bébé et savon; Mme Aldée Séguin, linge de bébé; Mme Albert Rochon, linge de bébé; Mme M. Demers, 15 verges flanellette et linge de bébé; Mme H. Dalair, linge de bébé; Mme Ch. Dalair, linge de bébé; Mme F. Jolicoeur, linge de bébé; Mme Jos. Beaulne, fil; Mme André Théoret, linge de bébé; Mme F. Cousineau, linge de bébé; Mme Angus Beaulne, linge; Mme I. Allard, linge; Mme Nap. Landriault, linge; Mme Fred Bennett, linge de bébé; Mme P. Charbonneau, 5 verges flanellette; Mme Josephat Laverne, linge de bébé, 5 barres de savon, épingles et aiguilles; Mme L. St-Pierre, \$1.00 et 2 essuie-mains; Mme Fabien Tessier, 2 savons; Mme A. Gauthier, 5 savons; Mme A. Grunette, 3 savons; Mme D. Rochon, 5 savons; Mme P. Lepage, aiguilles; Mme Jos. Lemieux, 10 savons et aiguilles; Mme Pierre Dalair, savon et aiguilles; Mme Ernest Johnson, linge de bébé; Mme A. Dalair, linge de bébé; Mme G. Landriault, linge de bébé; Mme Chs. Duchesneau, linge de bébé; Mme Paul Dalair, linge de bébé; Mme Philippe Dalair, linge de bébé; Mme M. Deschamps, 2 savons, 2 essuie-mains et épingles; Mme J. Major, linge de bébé; Mme E. Despatie, linge de bébé; Mme F. Tessier, sr, 2 savons et 2 essuie-mains; Mme Nap. Brazeau, épingles et aiguilles; Mme F. Tessier, jr, linge de bébé; Mme L. Duchesneau, linge de bébé; Mme E. Duchesneau, linge; Mme D. Howes, 25c, et linge de bébé; Mme A. E. Ledue, linge; Mme Jordan, 1 kimono; Mme Langlois, 2 kimonos; Mme Higginson, 50c et 1 kimono; Mme Th. Ledue, linge de bébé; Dr Smith, acide borique et coton absorbant; Mme O. Bélanger, \$1.00 et linge; M. Huneault, cheval et voiture gratis; Mme Hudon, \$1; Mme E. Bélanger, \$1.00; Mme Geo. Pharrand, \$1; Mme E. Lecier, 25c; Mme E. Périard, 25c; Mme Azelle Ledue, 25c; un élève, 11c; Mme F. Millette, \$1; Mme R. Marston, \$2; Mme Walker, \$1; Mlle Marston, \$1; Mme Stearns, \$1; Mme Lihou, \$1; Mlle McGill, \$1; Mme F. Buchanan, \$1; Mme Unsworth, 50c; Mme Banerott, 50c; Mme R. McEvoy, 50c; Mme D. Buchanan, 50c; Mme E. A. Johnson, 50c; Mme S. Wright, 50c; Mlle K. Johnson, 25c; Mme R. Hall, 40c; Mme Jordan, 50c; Mme McKereher, 25c; Mme O. O'Brien, 50c; Mme Jas. Buchanan, 75c; Mme Jos. Cass, \$1; Mme H. Ledue, 50c; Mme Paquette, 20c; Mme McCann, \$2; M. Maxwell, \$2; Mme V. Bélanger, 50c; Mlle Lilia Cass, \$2; Mlle Eva Séguin, 50c; Mlle O. Hall, 25c; Mme Hyland, 50c; Mlle Murphy, 50c; Mme A. Butler, 25c; Mlle Dickson, \$1.00; Institueuses et élèves de l'école du village de L'Original, \$9.75; de l'école de L'Ange Gardien, \$4.00; de l'école Ste-Anne, \$1.00; de l'école de la Baie, \$3.45; de l'école de Ritz, \$1.65; Mme Chartrand,

cheval et voiture gratis.

Plusieurs autres dames contribuent en aidant à la couture ou à autre ouvrage. Ce sont Mesdames Aug. Labelle, B. R. Poulin, E. Brunet, O. Bélanger, F. X. Gauthier, M. A. Labelle, L. Lalonde, S. Larocque, Jos. Lee, A. Villeneuve, A. Séguin, Jos. Millette, Alex. Chatehain, Jos. Parisien, Jos. Bélanger, G. G. Smith, O. Winters, I. Leclair, M. Lee, Jos. Laverne, Fabien Tessier, O. Dubois, F. Tessier, sr, Chs. Duchesneau, H. Dalair, Thos. Allard, J. D. Bougie, E. Daoust, Jos. Lemieux, F. Tessier, jr, S. Séguin, L. Duchesne, E. Proulx, Ant. Ledue, E. Duchesneau, J. Smith, E. Brunet, S. Bélanger et G. Brunet.

ST-RAPHAEL OUEST, ONT

Funérailles.

Les funérailles de M. Alexandre Taillon, fils de M. Jim Taillon, ont eu lieu dimanche après la grand messe.

Services.

Mercredi il y aura à 8 heures le service pour le repos des âmes de M. et Mm Fienlay Macdonald.

Judi à 8 heures, un service pour M. Xavier Biard, décédé il y a un mois.

Croix Rouge.

M. le Curé est revenu de la retraite des prêtres du diocèse qui a eu lieu à Alexandria la semaine dernière. Mgr Macdonald dans les derniers jours de la retraite a engagé les prêtres du diocèse à s'occuper de faire une collecte pour la Croix Rouge. Il a été décidé que dimanche prochain à la grand messe, l'on prendrait la quête annuelle pour remplacer celle citée plus haut.

Température.

La température est très capricieuse depuis une semaine, il a fait de tous les temps ici, entr'autre, samedi, au milieu du tonnerre et des éclairs (qui nous rappelaient l'été) la pluie a été remplacée par la neige et la grêle.

Jean.

HANMER, ONT.

Décès.

La mort est venue arrachée à sa famille M. Henri Beaulieu âgé de 19 ans. Il est décédé à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, le 31 Oct. et a été inhumé le 2 nov. Il laisse pour le pleurer son père, sa mère, trois sœurs et trois frères. A la famille éplorée, nous offrons nos condoléances.

Mme L. D. Carrière, a eu la semaine dernière la douleur de perdre son jeune bébé.

VERNER, ONT.

Décès.

Judi, le 5 novembre à l'âge de 31 ans est décédé M. Donat Bélanger, de la maison Bélanger Frères. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 7 courant à l'église St-Jean-Baptiste Verner, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: M. Georges Guénette, beau-père du défunt; Horace, Arthur et Eugène Bélanger, ses frères; Jean et Cédome Guénette, beaux-frères; Achille Côté, Eugène Serré et Stanislas Aubry, ses cousins. L'absoute fut faite par M. l'abbé Langlois, curé de Sturgeon Falls et le service fut chanté par M. l'abbé Racette, curé de Verner.

Le chant a été très bien rendu les funérailles sous la direction de M. Joseph Guénette, entrepreneur de pompes funèbres et oncle du défunt, furent très imposantes. M. Donat Bélanger laisse une femme et trois jeunes enfants. Nos condoléances à la famille.

Naissance.

Mme Pierre Giguère, une fille baptisée, Marie-Fernande-Anita, Parrain et marraine M. Mme Hector Mayotte.

Le sort de la femme, dit Washington Irving, est d'être fiancée et conquise; si elle est malheureuse en amour, son cœur devient comme la forteresse qui a capitulé et s'est succubée puis abandonnée à la désolation.

LE MARCHÉ

Malgré l'épidémie qui sévit actuellement aux États-Unis sur les bêtes à corne, les hausiers n'ont pu réussir à faire augmenter le prix de la viande. Le bœuf de choix s'est vendu hier à Toronto et Montréal à \$7.50 poids vivant et l'on pouvait acheter du bon bœuf à \$6.40 et même à \$6.00.

Comme conséquence immédiate le prix du lard a aussi diminué et cette baisse pourrait se continuer assez longtemps si même elle ne s'accroît pas davantage.

Le blé a subi une nouvelle baisse, l'avoine même a diminué quelque peu mais reste toujours en forte demande.

Dans le beurre et le fromage la situation reste la même.

NOTRE SUCCES

Dépend de vous, lecteurs. Si vous voulez que votre journal continue à progresser encouragez tous ceux qui nous aident. Nous vous recommandons spécialement d'acheter chez nos annonceurs. Vous y obtiendrez un traitement de faveur si vous mentionnez notre journal. N'y manquez jamais.

DÉDIE A NOS MARCHANDS

"Si vous avez dans votre magasin ce que veulent 500,000 personnes dans cette ville (Philadelphie), mais si cela n'est connu que de 500 d'entre elles, le soin et l'énergie que vous avez dépensés pour acquérir et maintenir une marchandise de haute classe sont profitables ni à vos clients ni à votre commerce".

Canadian Northern

Nouveau train de nuit jusqu'à TORONTO — GARE UNION

Laisse Ottawa 10.50 p.m.
Arrive à Toronto 7.30 a.m.
(Tous les jours)

TRAIN DU JOUR

Laisse Ottawa 12.15 midi
Arrive à Toronto 9.15 p.m.
(Tous les jours excepté le dimanche)

Pour billets de chemin de fer et de vapeurs, accommodation de wagons-lits et salons, s'adresser au bureau de la ville, 34 rue Sparks. Téléphone Queen 3544, ou à la gare Centrale.

Brulez vos Cendres

Et sauvez de 25 à 50 p.c. dans votre compte de charbon en employant le Calorigène

Pour tous renseignements s'adresser à

Calorigène d'Ottawa Ltée

La Ottawa Fireproof Supply Co.

Distributeurs

Tél. R. 1505.

539 Sussex, OTTAWA.

Grand Concert Au profit des BELGES

Organisé par Des Dames Canadiennes-françaises d'Ottawa

Sous le Haut Patronage de leurs Altesses Royales Le Duc et la Duchesse de Connaught, du Délégué Apostolique Mgr Stagni et du Consul Général de Belgique, M. Maurice Goor.

Theatre Russell Jeudi le 19 Nov.

à 8.15 P.M.

Les billets sont en vente par un comité de jeunes filles et chez Madame l'Hon. Louis Coderre, 454 Rue Gilmour.

Tous les Canadiens français se feront un devoir de contribuer à cette oeuvre charitable organisée par les Dames d'Ottawa

"La Charité sait monter;
"La Charité aime à descendre.
"Elle n'a pas peur des puissants;
"Elle n'a pas honte des pauvres.

Abonnez-Vous au "DROIT"



ENFANTS DE FAMILLES BELGES réfugiés en Hollande et que des soldats ont pris sous leur garde. Il y a des milliers de p. tifs malheureux comme ceux-ci.

CARTES PROFESSIONNELLES

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Avocats, Procureurs et Notaires
Ontario et Québec.
Castle Building OTTAWA, Ont.

AUG. LEMIEUX, C. R.
AVOCAT POUR ONTARIO ET QUEBEC
EDIFICE "BLACKBURN"
68, rue Rideau, Angle des rues Rideau et Sussex, Ottawa, Ont.
Téléphone: Rideau, 2717.

CARON & LABELLE
Avocats et Notaires
ARGENT A PRETER
Edifice Blackburn, coin des rues Rideau et Sussex, Ottawa.
Tél. Rideau 2404.

ALF. E. LUSSIER, B. A.
Avocat et Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et le Québec
Edifice Matthews
91, rue Rideau, coin Mosgrove
OTTAWA

Bernardin BOUTET, B. L.
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
52 rue Rideau
Tél. Ottawa, Rideau 1711.
Tél. Eastview, Rideau 1121.

ACHIM, LANGLOIS & deGRANDPRE
Avocats
163 rue Principale
(Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Tél. Q. 5770 HULL, P. Q.
Tous les samedis à Papineauville.

E. CHARETTE, L.L.L.
AVOCAT
MONT-LAURIER
Co. Labelle, P. Q.

SEGUIN & SAUVE
successeurs de
VINCENT et SEGUIN
Avocats et Notaires
Argent à prêter.
Etude 33 Rue Rideau
Téléphone Queen: 1186. 5 sp-1 an

Dr R. CHEVRIER
168 Avenue Daly
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tél. Rideau 796

Dr. J. C. WOODS, B.A.
Médecin et Chirurgien
Licencié pour Québec et Ontario.
Coin Sussex et Cathcart.
Consultations: 1 à 3 et 6 à 8 p.m.
Téléphone Rideau 523.

Dr J. M. LAFRAMBOISE
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Spécialités: accouchements et maladies des femmes
591 St. PATRICK, Coin Pinard
Phone R. 159
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 et 6 à 8 p.m.

Dr L. C. E. BEROARD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Consultations: 702 rue Somerset
9 à 10 a.m. Ottawa.
5 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. Queen 2455

Dr F. ALBERT DUMAS
Des Hôpitaux de Paris et de Londres.
Chirurgien associé de l'Hôpital de Hull.
Spécialités: Chirurgie, Maladies des femmes, voies génito-urinaires.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 9 p.m.
119 RUE WELLINGTON HULL, Qué.
Tél. Q. 2935

Dr. Z. H. ETHIER
Ancien chef de clinique à l'hôpital Français de Londres.
51 Square St. Louis, Montréal
Tél. Est: 2102.
Consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.

Dr A. D. TELMOSSÉ
Médecin Vétérinaire
Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada".
Tél. B. 2368, 1639 OTTAWA, Ont.

Dr ERNEST BRUNET
Médecin-Chirurgien
Heures de bureau:
3 à 5 p.m. 475 rue Clarence.
7 à 8 p.m. Téléphone R. 2818.
6 sept. 1 an.

CARTES D'AFFAIRES

ALFRED COTE
Marchand de Chapeaux, Casquettes, et Pelletteries
180 rue Rideau Ottawa
Tél. Rideau 7607

Construction et Réparation de Maison
Restauration de toutes sortes à bref délai
Tél. Queen 1212

401 Rue Sparks, Tél. Q. 3658
311 Rue Dalhousie, Tél. E. 717

W. J. LANDREVILLE
Entrepreneur de pompes funèbres
Ambulance Privée et Publique

CARTES D'AFFAIRES

P. A. MEILLEUR
Charretier de place.
Voitures privées pour noces, baptêmes et enterrements.
21 et 23 rue Du Pont, Hull.
Tél. Q. 4838. 15 août

J. H. BRUNET
MARECHAL-FERRER
Rue Victoria, coin Maisonneuve, HULL, Qué.
Spécialité: Chevaux de carrosses et de courses. Une visite sollicitée.
Tél. Q. 1635. 11 août

ALBERT GAUTHIER
MARCHAND DE FER
Ferraillier, Couvreur, Poseur de Corniches
Grande attention aux commandes de la campagne.
243-245, Ave CHAMPAIGN
Tél. Q. 8204. 3 juil

JOSEPH COTE
AGENT D'ASSURANCE
Feu, Vie, Accidents, Automobiles, Grandes Vitres, etc
118 RUE CLARENCE

H. PERIARD & FRERE
CONFISEUR
387c Wellington, OTTAWA, Ont.
Marchandises toujours fraîches.
Spécialité: Gâteaux de noces. 15 at

J. GAREAU & CIE
PEINTRES DECORATEURS
Estimes données gratis. Bonne satisfaction.
227 rue DALE USIE, OTTAWA.
Tél. K. 2092. 3 juin

P. H. VIAU
PLOMBIER, FERRAILLIER ET COUVREUR EN TOLE ET GRAVOIS
Réparations faites sous court délai
55, MAISONNEUVE, HULL, Qué.
Tél. Q. 8405. 2 sept.

PLOMBERIE MODERNE ET SANITAIRES
Chauffage à eau chaude et vapeur
ERNEST GLAUDE
67, AVE PARENT, Résidence 68 St. André, OTTAWA.
Tél. B. 1831. 2 déc.

LE BON ENDROIT
Pour faire nettoyer vos TAPIS et pour faire réparer vos MEUBLES
The Goulden Carpet Cleaning Co.
Coin des rues St-Patrick et St-Joseph
Tél. Rideau 2443

J. N. GAGNON
Marchand de Meubles, Matelas, Couchettes en fer, Prélarts, Carosels de bébé, Poêles, etc.
C'est là qu'on se procure les meilleures marchandises, à meilleur marché.
Rue Principale, AYLMEY, Qué.

OTTAWA FEATHER M. & S. CLEANING CO
548 Wellington. Tél. Queen 7735
Matelas, lits de plumes et oreillers refaits à neuf, nettoyés à la vapeur et rendus sains. Réparation et rembournement de meubles de tout genre.

N. POIRIER & FILS
Entrepreneurs en Construction
193 Rue Cathcart OTTAWA
Plans, Devs, Estimés, Fournis Gratuitement
Tél. Rideau 2011

J. B. Dorion
le photographe des ENFANTS
118 rue Bank
près de la rue Albert

Hull & Ottawa Plumbing & Heating
L. GENDRON, Prop.

Spécialité chauffage et plomberie.
103 rue Du Pont, HULL.
Tél. Q. 8507. 8 sept. 1 an

La Cie GAUTHIER, Ltée.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumements.
service d'ambulance et voitures privées
40 rue St-Patrick Phone R. 806

VOULEZ-VOUS
que tout ce que vous avez à faire transporter le soit sûrement, promptement et à prix modérés?
Adressez-vous alors à:
"LABOSE TRANSFER",
79, rue Nelson, Ottawa.
Tél. Rideau: 1482.

J. C. CHATELAIN
Professeur de musique.
Leçons de piano et théorie. Prix très modérés.
Studio, 8 rue Charlotte.
18 déc

BOYER FRERES
Entrepreneurs Contracteurs
Détails et soumissions sur demande.
Tél. Rideau 670 F. G.
21 Avenue Bradley Eastview Centre
14 déc.

LE SPORT

LE HOCKEY

LES OTTAWA COMMENCE-
RONT BIENTOT

Une dépêche de Montréal nous dit que "Newsy" Lalonde jouerait avec les "Canadiens" mais le gérant Georges Kennedy ayant complété les négociations avec les "Patriks" prendra Pitré en échange de Lalonde. Néanmoins Kennedy n'a pas encore fait d'arrangement avec Lalonde à propos de l'échange.

Les choses seront décidées à une assemblée de l'association Nationale de Hockey, qui sera tenue à Montréal vendredi. Parmi les choses à décider sont l'élection d'un président, l'acceptation des règlements de Tommie Smith, et la décision de la cédule des parties.

Plusieurs directeurs d'Ottawa sont en faveur d'étirer la saison et de commencer les parties une quinzaine de jours avant l'ouverture régulière. Ils déclarent que la glace est toujours belle après le 10 décembre, à moins que la température soit très douce, et les joueurs sont toujours en bonne forme à cause de l'entraînement individuel. Le gérant Dey aura de la place à l'Aréna dans une quinzaine et il semble malheureux qu'un mois soit passé en temps perdu. De fait les équipes pourraient jouer les premières parties à Toronto et Montréal sur de la glace artificielle et après cela les amener jouer à Ottawa ou Québec. Il y aura probablement une assemblée du club Ottawa demain, pour préparer l'assemblée de vendredi.

LE BALLON

ARGOS-TIGERS

C'est samedi prochain qu'aura lieu la partie qui décidera du championnat de l'Union Interprovinciale. Les Montréal s'en vont jouer à Rosedale, contre les Argonauts et ils vont probablement recevoir ce que Eddie Gérard et ses hommes ont reçu. Les officiers des Argonauts étaient ici samedi dernier et déclarèrent que la rencontre devait avoir lieu au "Stadium" de Varsity, mais que les Tigers étaient prêts à rencontrer les Argonauts sur leur propre champs à Rosedale, de sorte que si la ligue Ontarioenne a sa partie de championnat le même samedi, cela changerait probablement les choses. Il n'y a pas grande différence pour les Tigers ou les Argos de jouer sur le champ rival, car ils sont habitués au champ de l'un et de l'autre et ils peuvent transporter deux à trois mille "crieurs" qui les mettront parfaitement à l'aise.

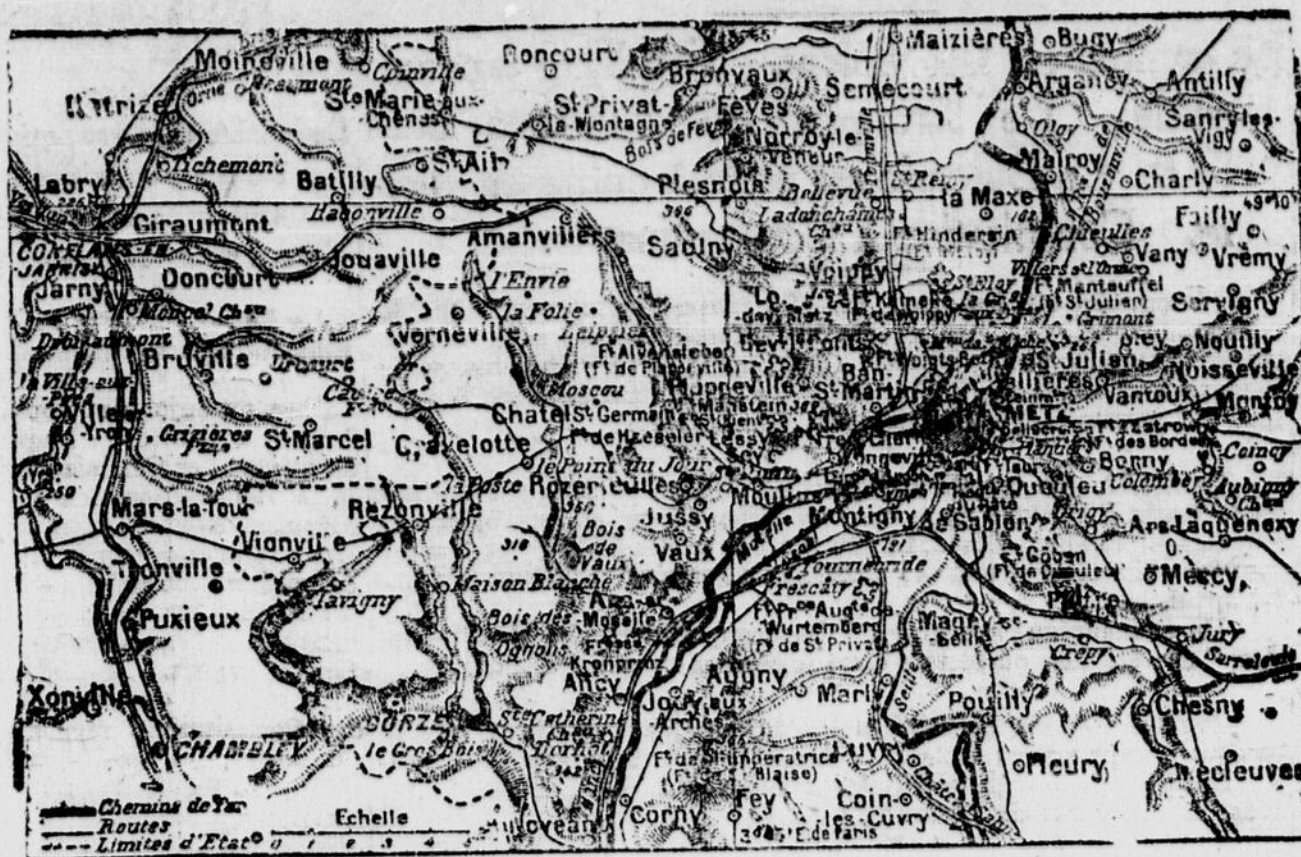
LE PARC LANSDOWNE

Il y a le bureau de contrôle donnant la permission au club local de ballon, de jouer une partie de championnat sur le terrain Lansdowne. Il est peu probable que la partie Tigers-Argos ait lieu ici, mais il se peut que la Varsity-McGill ait lieu à Ottawa. Dans ce cas la partie de championnat aurait lieu au Parc Lansdowne.

"UNIVERSITE D'OTTAWA"

Il a été annoncé officiellement hier que l'équipe de ballon de l'Université d'Ottawa lançait un défi au vainqueur de la partie Ottawa-St-Patrick pour le championnat de la ville. On a crié à tort que l'équipe du père Stanton était composée de jeunes, au contraire, la moyenne des joueurs est de 185

METZ ET LES ENVIRONS



Carte montrant la ville de Metz en Alsace et les environs où les Français remportent de forts avantages et font échouer toutes les attaques allemandes.

livres, un jeune de ce poids là peut certainement faire quelque chose.

Ils ont dix-neuf joueurs de première classe et il est certain que l'équipe pourrait donner une petite "tassée" aux Ottawa ou St-Patrick, qui serait peut-être un peu chaude. De fait c'est l'équipe la plus pesante que le "College Ottawa" ait eu depuis dix ans.

Voici la liste des joueurs:
F. Higgins 140; C. Doran, 150; D. Madden, 160; V. Heney, 155; Ed. Nagle, 165; Bert Gilligan, 170; A. Cunningham, 155; Ward, 165; M. Fogarty, 165; P. Fogarty, 190; Murphy, 205; Adams, 160; J. Fogarty, 175; Sloan, 155; Orlis, 165; Foley, 170; O'Brien, 175; Doyle, 165; McNulty, 145.

Comme on le voit les "enfants" sont d'un poids respectable.

CONDITIONS DANS L'OUEST

D'après des rapports reçus au Pacifique Canadien à Montréal, les affaires montrent une certaine tendance à s'améliorer en Colombie, Angleterre. L'industrie du bois est plus active et les divers marchés des provinces prairies prennent du plus en plus d'activité. Les affaires minières sont très satisfaisantes.

Les marchands de détail se plaignent un peu de la température douce, qui, disent-ils, nuit quelque peu au commerce. Cette température cependant, a permis aux cultivateurs de terminer leurs labours d'automne. Dans les subdivisions de La Rivière et de Souris, ces travaux sont complétés; sur les plaines du Portage, 95 pour cent, sont terminés, tandis que dans le reste du Manitoba, la moyenne varie de 90 à 98 pour cent. La moyenne de la Saskatchewan est de 75 à 85 pour cent, et les districts les plus avancés de l'Alberta, qui sont ceux de Medicine Hat et de Calgary, ont 90 pour cent de leurs labours finis.

Le gouvernement de la Colombie Anglaise a l'intention de donner cet hiver des cours pour la taille des arbres et la récolte des fruits dans les districts fruitiers de cette province. Le gouvernement de la Saskatchewan est aussi à l'organisation des classes agricoles pour les mois d'hiver.

Le département des terres du Pacifique Canadien rapporte qu'au cours du mois d'octobre, il a vendu 18,935 acres de terrain dans les trois provinces prairies, apportant ainsi une augmentation de 4,000 acres sur le mois de septembre. Ce

LA GUERRE EN EUROPE

PROVISION DE HAINE

Amsterdam, 11.—Le "Berliner Lokal Anzeiger", commentant la défaite allemande de Tsing-Tau, dit:

"Les Allemands n'oublieront jamais les héroïques combattants de Kiau Tchou et ceux qui défendent la colonie. Nous n'oublierons jamais ni la violence brutale des "voleurs jaunes", ni l'Angleterre, qui les a excités.

"Nous savons que nous ne pouvons régler, pour l'instant, notre compte avec le Japon; pendant plusieurs années, il pourra profiter de son butin.

"Nous attendrons le temps nécessaire, et même, en supposant que beaucoup d'années doivent passer avant que le moment propice ne se présente, alors, un cri de joie résonnera à travers l'Allemagne: "Malheur à vous, Japonais!"

NOS AVIATEURS S'OCCUPENT

Londres, 11.—La dernière liste des pertes, publiée hier à Berlin, mentionne la mort de trois aviateurs allemands, et les blessures reçues par six autres. Tous sont victimes des aviateurs français.

Les morts sont:
L'aviateur Bowles, tué à Saint-Erne (France), le 12 octobre; les lieutenants von Kleyse et Monzel, qui avaient été portés manquants depuis leur vol du 5 octobre, à Amiens.

Parmi les blessés, plusieurs ont des blessures graves qui mettent leur vie en danger.

SUCCES SERBES

Paris, 11.—Une dépêche de Nish à l'agence Havas dit:

"L'ennemi a fait une vigoureuse attaque, dans la nuit du 4 novembre, contre nos positions au sud-ouest et au sud de Shabats; mais, après une contre-attaque, nous avons repoussé les Autrichiens en leur infligeant de fortes pertes. Ils ont laissé 500 morts et 200 blessés sur le champ de bataille.

"La même nuit, les Autrichiens nous attaquèrent à Doraga et Goutechevo, mais furent repoussés.

"Le 6 novembre, ils attaquèrent encore une fois ces positions, mais sans plus de succès."

DISCIPLINE ALLEMANDE

Le respect terrifié des soldats allemands pour leurs officiers comporte des lacunes, suivant les moments.

Récentement, sur un champ de bataille, les troupes françaises re-

levant les morts et les blessés de l'ennemi, trouvèrent un Allemand absolument nu, qui hurlait de colère: c'était un officier, très titré que ses hommes avaient assommé à coups de crosse et dépouillé des quelques milliers de marks qu'il portait sous sa cotte de maille; car les officiers allemands se prémunissent généralement d'une cotte de maille.

Les soldats français se moquaient un peu du tonton et, après lui avoir fait raconter par écrit son histoire, prêtèrent une capote à leur noble prisonnier, qu'ils n'osaient point ramener à leur ligne en cette tenue sommaire.

—Ce qui peut consoler de n'avoir point d'avis, c'est que cela d'ennemi d'autant le nombre des ennemis.

Un sot a beau faire broder son habit, ce n'est toujours que l'habit d'un sot.

VENTE A L'ENCHERE

Lundi le 16 novembre 1914, à une heure p.m., les commissaires du village police de Plantagenet vendront à l'enchère à Plantagenet tout l'outillage qui a servi à la construction des trottoirs et ciment et été: consistant principalement en un malaxeur à bras d'une valeur de \$110, des brouettes, des piques, des pelles, des seaux de barils, ainsi que d'un lot de madiers.

Par ordre des commissaires.
Damase Lafoley.
Honoré Roy.
J. J. Frédette.
183 nov.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPRESS DE CHICAGO

TORONTO—DETROIT—CHICAGO
Départ d'OTTAWA 10 a.m. 10.30 p.m.
Arriv. à CHICAGO 7.45 a.m. 9.05 p.m.

Ligne rive du lac Ontario

A TORONTO

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborne, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby. Départ de la gare de la rue Broad à 10 a.m., tous les jours de la semaine.

BUREAU DES BILLETS:—
42 RUE SPARKS, OTTAWA.
GEO. DUNCAN, agent des passagers pour la ville et agent général pour les voyageurs par bateaux à vapeur.

Etablissement de Nettoyage et de Teinturerie de
PARKER

280 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709
180, rue Rideau OTTAWA

Réparation de fourrures

Satisfaction garantie.
S'adresser au
No. 173 RUE ST-ANDRE
16 jan.

Canadian Northern

MONTREAL A BRISTOL

S. S. Principello
Mercredi le 11 novembre
l'après-midi
Une classe (seconde) de cabine et accommodation de troisième.
Tous les agents et les bureaux de la compagnie au No.

34 RUE SPARKS

Tél. Queen 3544
STEAMSHIPS, LIMITED
9 nov.

Ne faites pas que retarder votre rhume

GUÉRISSEZ-LE—Le sirop d'huile de Foie de Morue et de Goudron de Mathieu non seulement arrête la toux mais grâce à ses propriétés toniques est fortifiant aide au système à s'en débarrasser. C'est cette qualité qui lui a valu sa renommée et qui lui a procuré la plus grande vente parmi tous les autres remèdes canadiens pour le rhume.

Partout la grande bouteille 35 cents.

J. L. MATHIEU et CIE, Prop., SHERBROOKE, Qué.

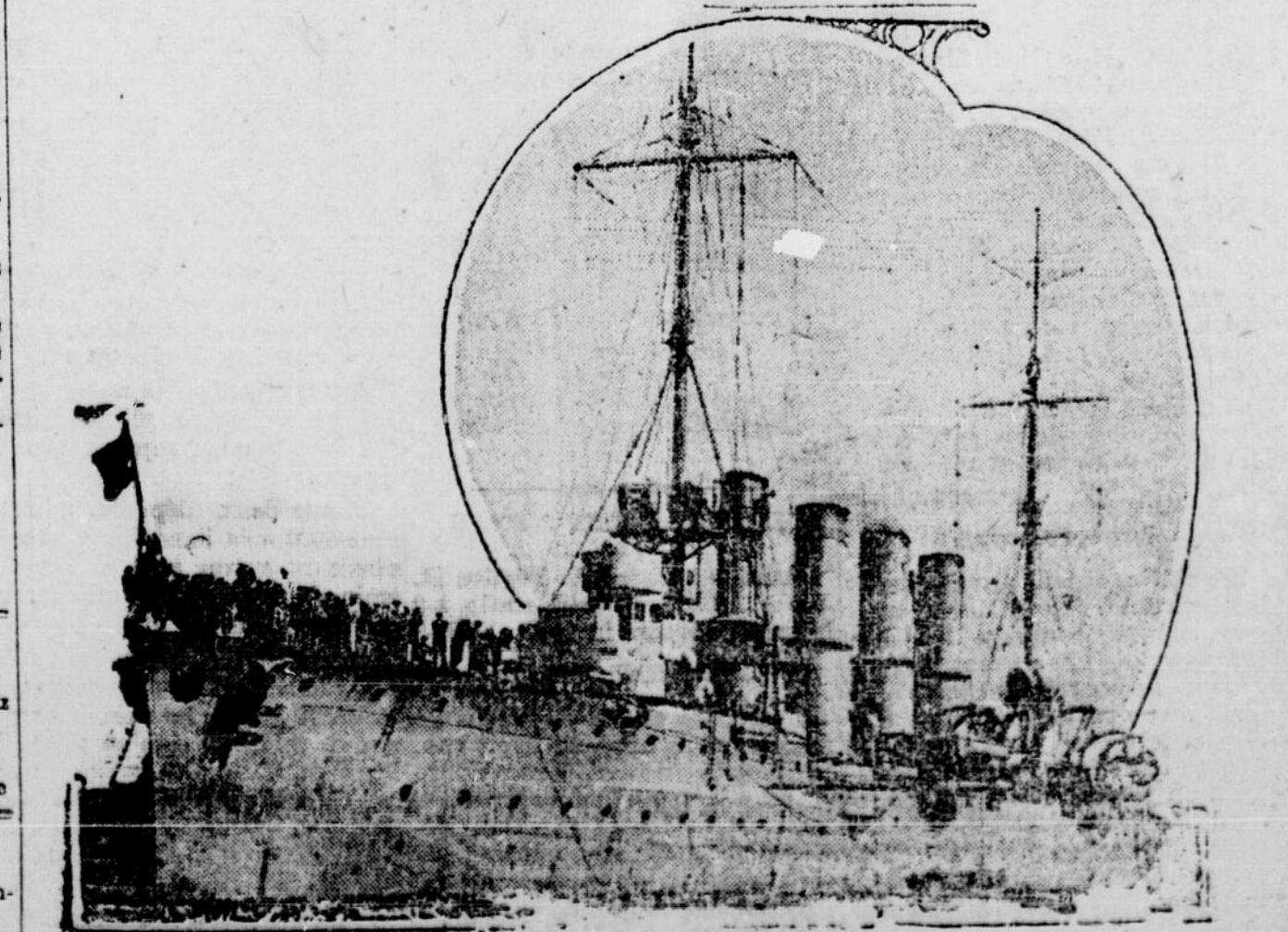
Si le rhume vous rend fatigué faites usage des Poudres Nervines qui feront aussitôt disparaître la fièvre et les maux qui l'accompagnent. Boîte de 15 poudres 25 cents. 6-1-13

Charbon

25c PAR TONNE
de discount pour livraison maintenant payable comptant.

JOHN HENEY & SON, LIMITEE

20 SPARKS. Téléphone Queen 4428 4429
Succursales:—
Nicholas et Court. Tel. Rid. 303 839
370 rue Catherine. Carl 1240
Rue Bank. Queen 2848



LE CROISEUR RAPIDE "BRESLAU" que les Allemands ont vendu à la Turquie et qui avec le "Goeben" a attaqué les ports russes de la Mer Noire.

BULLETIN
METEOROLOGIQUE

TEMPERATURE—Quelques légers brouillards de neige, de la pluie en certains endroits, plus froid jeudi.

NUMEROS HEUREUX

Ceux dont le numéro de la prime correspond à l'un de ces numéros heureux, sont priés de se présenter à nos bureaux, mardi prochain et les jours suivants pour choisir leurs cadeaux et recevoir une nouvelle prime.

12 novembre	13	14
8778	15017	19456
13018	15233	19755
14585	19260	20104
14585		

Ceux qui n'ont pas été heureux aujourd'hui devront garder leur prime, ils auront bientôt leur tour.

FAITS-OTTAWA

Un nouveau compte, mais raisonnable

La ville vient de nouveau de recevoir un compte au sujet de la question du Trente et Un Milles et la législation à ce sujet à Toronto, c'est celui de la société légale Hellmuth, Cattanach et Meredith de Toronto au montant de \$259 pour leurs services à la Législature provinciale.

M. I. Helmutt, représente la ville comme aviseur spécial dans la cause Cleary vs Ottawa le 8 avril 1914. Le compte a été envoyé aux commissaires municipaux.

L'aviseur légal de la ville a répondu au sujet de la question du compte de Mre Henderson pour la même question. Mre Proctor a répondu qu'il avait besoin de plus de renseignements avant de répondre à cette question.

Pour l'orphelinat

Qu'on n'oublie pas de se rendre en foule à la deuxième représentation de la "Fête de la Livre" qui aura lieu à l'orphelinat St Joseph dimanche prochain le 15 novembre. Le programme est très intéressant et on fera une bonne œuvre en venant en aide à nos pauvres petits orphelins. Prix d'entrée 25 centimes ou une livre de provisions.

Les égouts de Mechanicsville

M. Johnstone représentant les citoyens de Mechanicsville se présente devant les Commissaires hier après-midi pour leur demander que le travail des égouts dans cette partie de la ville soit fait à la journée afin que cette entreprise coûte le moins cher possible et que tous les citoyens qui voudront travailler puissent y être employés.

L'ingénieur de la ville, M. Haycock, déclare qu'il favorisait lui aussi ce projet, car si le travail était donné à un entrepreneur il emploierait ses amis tout le temps et les autres personnes n'auraient pas de chance. Si la ville fait faire elle-même les travaux tous ceux qui auront besoin de travailler pourront être pris à tour de rôle. Il y a aussi la question d'argent. Si ces travaux coûtent trop cher, dit M. Johnstone, les petits locataires dans ces environs devront laisser leurs loyers qui deviendront trop élevés pour leurs modestes bourses.

Les Commissaires discuteront la question et il est tout probable que la demande sera accordée.

La ville et le Fonds Patriotique

La ville a reçu de l'Association du Fonds Patriotique une lettre lui demandant si elle ne pourrait par payer maintenant une somme de \$10,000 des \$50,000 qu'elle a votées pour le Fonds Patriotique. Après avoir discuté de la question quelques instants les commissaires ont décidé d'accéder à cette demande.

A STE ANNE

Dimanche prochain à la salle Ste Anne à 1.30 p.m. aura lieu l'assemblée annuelle de la section St-Jean-Baptiste; tous les membres sont priés d'être présents pour l'élection des officiers.

ENTRE NIEUPORT ET LA LYS AU COMITE

Le combat est très violent. Torpilleur japonais coulé. Le Kronprinz généralissime dans l'Est. La Bulgarie est prête à entrer en guerre. Conspiration à Constantinople.

Pétrograde, via Londres, 11.—La nouvelle annonçant que le commandant des Autrichiens a ordonné l'expulsion de tous les combattants à Cracovie semble confirmer le fait de l'imminence de la marche en avant des Russes sur cette place. On annonce la capture des généraux Von Mackenro et Von Liebert.

Tokio, 11.—Le torpilleur japonais "33" a été coulé par une mine ce matin à l'entrée de la baie de Kiao Chow en nettoyant la baie des mines allemandes. La plus grande partie de l'équipage a été sauvée. Six marins ont été tués ou blessés et trois autres man- à l'appel.

Un communiqué annonce que beaucoup des marins de l'"Emden" ont été tués ou blessés dans le combat avec le "Sydney".

Paris, 11.—Le bulletin officiel d'aujourd'hui annonce que le combat a repris avec violence entre Nieuport et la Lys. Les troupes françaises ont maintenu partout leur ligne. Les Allemands ont réussi à s'emparer de Dixmude.

Londres, 11.—On mande de Rome que l'armée autrichienne a entièrement abandonné ses possessions dans la Galicie occidentale et établira ses quartiers d'hiver au pied des Carpates pour ouvrir les hostilités au printemps seulement de cette base.

Cela cadre mal avec la résistance acharnée faite par Przemyśl et avec les preuves indiquant que les Autrichiens sont disposés à défendre Cracovie.

Athènes, 11.—On apprend qu'une conspiration a éclaté à Constantinople contre les Allemands et les jeunes Turcs. Les chefs de la révolte ont été arrêtés et fusillés. La population de la Capitale ottomane surexcitée, à la suite des défaites turques de dimanche, a manifesté son ressentiment contre un groupe de sous-officiers allemands qui ont été attaqués.

Londres, 11.—La situation en Belgique pour ce qui est des vivres devient tous les jours de plus en plus critique. A Bruxelles et à Anvers, la ville belge la mieux pourvue de vivres, on réclame impérieusement les denrées apportées par le comité américain.

Pétrograde, 11.—On apprend qu'un conseil de guerre présidé par le Kaiser, le prince héritier a été nommé commandant en chef de toutes les armées allemandes et autrichiennes, opérant contre la Russie. Le général Von Hindenberg, commandant l'aile gauche et le général Dankl, l'aile droite.

Sofia, 11.—Les journaux d'ici admettent que la Bulgarie est prête à payer à la Russie sa dette du sang, mais non avant que la Triple Entente ait donné des garanties suffisantes que les droits de la Bulgarie en Macédoine lui seront restaurés et que la Bulgarie sera protégée contre la soif d'agrandissement de ses voisins.

Euchre du Cercle Brebeuf de l'A. C. J. C.

Le Cercle Brebeuf de Ste-Anne d'Ottawa aura son euchre mardi prochain, le 17 novembre 1914, à la salle Ste-Anne.

Toute l'élite d'Ottawa sera là sans doute, car les prix sont magnifiques et très nombreux. On peut d'ailleurs les voir dans la superbe vitrine du marchand de merceries J. Senécal, angle des rues Rideau et D'Albousie, où ils sont exposés.

Pas moins de 30 prix de valeur et en nature seront distribués le soir du euchre. Parmi ces prix, quatre-vingt piastres en or, on remarquera: Lumière électrique, chandeliers, coussins avec l'entente cordiale; et nombre d'autres prix valant pas moins de \$2 à \$4 chacun.

Comme d'habitude, pour clore la soirée, les membres du Cercle représenteront une comédie intitulée: "Monsieur Toupet", qui fera rire les plus sérieux et qui comblera votre tendance au rire dans les moments de plaisir. Ne manquez pas de venir voir cela.

Malgré la dureté des temps, les membres du Cercle Brebeuf comptent sur le dévouement de leurs nombreux amis pour en assurer le succès et cet événement fera sûrement appel à l'attention des amateurs.

Qu'il suffise de dire que le Cercle Brebeuf a la réputation d'avoir eu dans le passé des parties de cartes qui lui font honneur et dont l'organisation et le succès général sont un gage pour l'avenir. Venez donc en grand nombre encourager nos jeunes qui travaillent pour les bonnes causes canadiennes-françaises et n'oubliez pas que c'est mardi le 17 novembre. Entrée, 25 centimes. 187-2

Le compte de la Ottawa Dairy

Le comité de l'aqueduc a de nouveau discuté hier la question du compte de la Ottawa Dairy. Et comme d'habitude l'échevin Brethour, qui s'est mis l'égide spéciale de l'échevin Ellis président du comité, proposa que le compte pour le mois de septembre soit payé et demanda en plus qu'un

nouvel arrangement soit fait avec la compagnie pour fournir l'eau à la ville dans le futur.

Une assez longue discussion s'en suivit au cours de laquelle l'échevin Ellis et l'échevin Brethour déclarèrent qu'ils étaient d'avis que la somme de \$750 par mois était trop élevée pour l'eau que la ville prend au puits de la Ottawa Dairy. Et cependant il faut bien remarquer que l'échevin Brethour qui fait cette déclaration propose que cette somme soit payée quand même à la compagnie pour le mois de septembre.

Finalment après des échanges de remarques aigres douces on décida de remettre la question à plus tard en attendant la décision de la cour au sujet de l'injonction prise à ce sujet il y a quelque temps.

Un succès

La partie de Euchre donnée par la Cour No 324 de l'Ordre des Forestiers Catholiques à la Salle St-François d'Assise, Hintonburgh, dimanche soir, le 9 novembre, a été un bon succès. La salle était bien remplie et un grand nombre de prix ont été gagnés.

Liste de ceux qui ont gagné des prix:

Dames.—10 parties, Mme R. Reginald; 9 parties, Mme A. Desrochers, Mme E. Legault, Mme D. Raymond; 8 parties, Mme L. Lavigne, Mme Jos. D'Aoust, Mme Lydia Joly; 7 parties, Mme A. Clément, Mme A. Gravelle, Mme A. Latreille; 6 parties, Mme Verdun, Mme Latreille, Mme A. Bourgon; 5 parties, Mme Lafontaine, Mme J. Lafontaine; 4 parties, Mme O. Lamadelle, Mme Cécile Major.

Messieurs.—10 parties, H. Lafontaine; 9 parties, H. Poulin; 8 parties, J. Pilon, Edouard Malet, G. Post; 7 parties, D. Raymond, H. J. Gauthier, C. Crépén; 6 parties, H. Charrette, H. Fortier, M. Soulière; 5 parties, W. Wellette, E. Trépanier; 4 parties, O. Jolicoeur, A. Cousineau.

Les prix de consolation ont été gagnés par Mlle A. Goulet et M. L. Lavigne.

Le Maire McVeity était présent et a adressé quelques paroles qui ont été bien reçues et applaudies.

Communiqué.

Les sans-travail

Ce matin, comparait devant le magistrat O'Keefe, Moïse Larocque, pour vagabondage. Le jeune Larocque est âgé de tout au plus 17 ans. Le contrôleur Clarey vint témoigner que l'argent était très rare et le travail encore plus.

Il déclara qu'il était presque impossible à un jeune homme de se trouver de l'ouvrage et qu'avec la meilleure volonté du monde on ne pouvait presque pas travailler. Le cas fut renvoyé à condition que Larocque travaillerait, et le contrôleur Clarey s'engagea à lui trouver du travail.

DE L'AQUEDUC

Le maire déclare que le comité n'a pas le droit de demander des soumissions pour n'importe quel travail.

Le Maire McVeity et l'échevin Ellis ont de nouveau, au comité de l'aqueduc, hier soir, eu une prise de bec au sujet des pouvoirs et droits du comité de l'aqueduc et du bureau des Commissaires. C'est là la vieille discussion et le sujet inépuisable depuis assez longtemps. Les membres du comité de l'aqueduc prétendent qu'ils ont toute autorité dans les questions concernant l'aqueduc, y compris les questions d'argent. Le Maire de son côté prétend que seul le bureau des Commissaires responsable à l'électorat des questions d'administration financière, a le droit de prendre une initiative et faire des recommandations au sujet des questions d'argent au conseil de ville.

La discussion hier soir a commencé sur la motion de l'échevin Brethour demandant que des soumissions soient demandées pour le repavage du tuyau de 42 pouces, soumissions devant être adressées au président du comité de l'aqueduc. La motion demandait aussi des soumissions pour les nouvelles pompes qui doivent être installées à l'île Lemieux et à la station des pompes à pression. Toutes ces soumissions devaient être envoyées au président du comité de l'aqueduc avant 4 heures p. m., le 26 novembre courant.

Le Maire demanda au comité si cette motion était une recommandation au conseil. L'échevin Brethour répondit que le but était de demander des soumissions et d'envoyer ensuite ces soumissions au conseil.

Le Maire fit remarquer que le comité n'avait pas le droit de demander des soumissions et que la loi disait que toutes les soumissions devaient être demandées et envoyées au bureau des Commissaires tout d'abord.

L'échevin Ellis prétendit que la législation spéciale qui avait créé le comité de l'aqueduc lui donnait ce pouvoir. Mais le Maire déclara que la loi continuait le bureau des Commissaires était explicite et absolument claire à ce sujet. La loi au sujet de la ville d'Ottawa fut passée après celle constituant le comité de l'aqueduc, fit remarquer le Maire, et cette loi doit être obéie tout d'abord. Le comité de l'aqueduc a le droit de faire des recommandations concernant les améliorations à faire au système de l'aqueduc, mais si le conseil décide de faire faire ces améliorations, les soumissions et le contrat pour les travaux doivent être émis par le bureau des Commissaires. C'est là la loi déclara le Maire et c'est la loi qui sera suivie.

Finalment la question fut mise au vote et elle fut remportée. Seul le Maire et l'échevin Fisher votèrent contre cette motion.

La question reviendra devant le conseil lundi prochain.

LA SITUATION EN RÉSUMÉ

Dans les Flandres la bataille a repris avec une intensité plus violente que jamais.

Espion allemand fusillé dans la tour de Londres. C'est la première exécution sommaire.

Les Russes continuent à avancer et leurs positions stratégiques sont de plus en plus importantes.

De fortes manifestations anti-allemandes se sont faites à Constantinople et plusieurs personnes ont été tuées.

Les Russes déclarent avoir coulé plusieurs transports turcs. Il est rumeur que devant ces victoires répétées, l'Allemagne a fait des ouvertures de paix qui ont été rejetées.

Les rebelles de l'Afrique du Sud ont été mis en déroute par le Lieutenant-Colonel Vandeventer à Zantfontein.

Les Allemands se sont emparés de Dixmude, après un violent combat et les Français ont obtenu de réels avantages près de Nieuport. Le torpilleur japonais "33" a été coulé ce matin par une mine dans le port de Kiao Tchéow. L'équipage a été sauvé en grande partie.

VENTE DE BRIC-A-BRAC

Dans le sous-sol de l'église St. James, à Hull, vendredi matin, à 9 heures. Tous sont invités. 187-2

L'hon. L. P. Pelletier

Une lettre que nous venons de recevoir nous apprend que l'hon. L. P. Pelletier a pris beaucoup de mieux. Il vient de quitter le sanatorium de Mount Clemens, Michigan, pour se rendre à New-York où il veut passer quelque temps sous les soins immédiats de son médecin spécialiste, le Dr Harris. D'après la lettre, l'état de M. Pelletier s'est sensiblement amélioré.

JEUDI nous Offrons en VENTE

à

\$19.95

toutes

Nos Robes de Toilette et de Soirée

Prix de vente régulière de \$25 à \$35

Les plus Nouvelles dans les Modèles et les Matériaux

Toutes les Dames qui ont besoin d'une toilette nouvelle s'apercevront que notre assortiment est des plus complets et que les prix permettent d'épargner de 25 p.c. à 50 p.c.

Toutes ces robes sont du dernier goût. Quelques prix plus bas.

Jolie robe de soirée en crêpe-de-chine de nuance mais garnie de dentelle "shadow" avec ceinture en satin.

Jupe nouveau patron, bien faite.

Jolie robe en crêpe-de-chine de nuances mexicaines. Manches courtes en net garnies de perles. Jupes drapées garnies de dentelle.

Robe charmante de soirée de nuances or avec ceinture et garnie de soie, de violettes et de net.

Robe de soirée très attrayante en soie taffeta "Pus y Willow" de nuances mauves, double jupe en dentelle.

Plusieurs autres robes de soirée en chiffon en dentelle, en net, en satin etc. Rose et bleu pâles, korée et blanc.

LES ROBES DE TOILETTE sont en crêpe-de-chine et en soie popeline ou moirée. Nuances taupe, bleu-marin, gris, wisteria, vert et deauville. Il y en a aussi en charmante brochée et en satin. Prix réguliers \$25.00 à \$35.00 Jeudi \$19.95

Robes pour Dames et Demoiselles

En Serge et en Soie

Valeurs jusqu'à \$12.00

\$3.95

Tous les plus nouveaux modèles parmi lesquels le modèle Basque. Les matériaux sont ce qu'il y a de plus recherché pour la qualité et le goût. Grandeurs et couleurs pour tous. Garnitures variées pour tous les goûts: en velours, en soie, etc. Nouveaux collets et nouvelles manches. Bonnes valeurs jusqu'à \$12.00 Jeudi \$3.95

Un autre groupe de robes

Valant régulièrement de \$20 à \$22

\$9.95

Celles-ci sont en crêpe, en drap, en serge-laine, en velours, en crêpe-de-chine, en soie, en popeline moirée, en crêpe cheviot, en soie messaline ou en d'autres matériaux non moins recherchés. Les couleurs les plus populaires sont le bleu marin, le noir, le taupe, le poutre, le vert, le panama, et plusieurs bruns. Tous les nouveaux modèles parmi lesquels le "Basque", le "Monks" et le "Surplice". Un assortiment varié de valeurs jusqu'à \$22.00. Jeudi \$9.95

Vêtements pour

Dames et Messieurs

et enfants

Ag. Freiman
Rideau & Mosgrove

Meubles

Tapis

Draperies

LE PARLEMENT
D'ANGLETERRE

Le roi Georges a fait aujourd'hui l'ouverture officielle du parlement. — Plusieurs ministres dans l'embarras.

(Service du "Droit")

Londres, 11.—Le Roi Georges a fait aujourd'hui l'ouverture du Parlement. La session actuelle sera probablement une simple session de guerre. Il n'y aura aucun débat sur une question politique, mais il ne s'en suit pas qu'une harmonie complète régnera.

On posera aux ministres des questions embarrassantes relativement à leur attitude durant les différentes phases de la guerre. Les chefs du parti ouvrier en particulier veulent se documenter au sujet de la solde des soldats et des pensions accordées à leurs familles, mais l'opposition se gardera probablement de critiquer le gouvernement.

M. Reginald McKenna, croit-on, présentera un rapport relatif au nombre des sujets des nations ennemies de la Grande Bretagne qui se trouvent au pays. Mais la question de premier plan c'est la question des soldats et des fonds. La situation créée par les méthodes actuelles de recrutement, entrainera peut-être la proposition de mesures tendant à établir la conscription.

Les crédits de \$500,000,00 votés au mois d'août ont été pratiquement épuisés et il faudra probablement voter un égal montant.

Cinq députés unionistes étaient absents, remplissant diverses fonctions en rapport avec la guerre.

Trente-deux députés ministériels sont à la ligne de bataille et plusieurs autres sont ailleurs en train de vaquer aux affaires du gouvernement.

Le cérémonial ordinaire a marqué l'ouverture des Chambres, le Roi défilant par les rues accompagné de soldats, jusqu'au palais de Westminster, mais, comme pour lors de la procession faite à l'occasion de l'entrée en fonctions du Lord Maire, l'éclat des costumes chamarrés faisait défaut.

Le doute est le remords de l'erreur.

HERITAGE
DE MILLIONS

Le testament de feu John Manuel doit être exécuté. Les propriétaires de parts. Les Bénéficiaires.

Feu John Manuel a laissé une succession estimée à \$2,188,000, dont la plus grande partie est en stock et d'autres sécurités. Ce montant ne comprend pas la propriété de la rue Victoria et d'autres propriétés en cette section que le gouvernement est à exproprier et que la cour d'échiquier devra évaluer.

Plus de la moitié de la succession, à peu près \$1,123,000, échoit à M. James Manuel d'Ottawa, neveu du défunt. Il héritera aussi du Homestead, des meubles et de la collection de peintures. Le reste de la succession est divisée entre les parents.

M. Manuel a fait trois legs, à des institutions d'Ottawa. L'orphelinat \$5,000, l'Hospice protestant \$2,000, Hôpital St Luc \$5,000. Les principaux bénéficiaires sont:

John Thompson, neveu de Whitby, Ont., \$50,000; Jeanette Thompson, nièce, Whitby, Ont., \$5,000; Christiana Thompson, nièce Whitby, Ont., \$50,000; John Turner, neveu Midcalder, Scotland, \$50,000; James Turner, neveu, Stouffville, Ont., \$50,000; Peter Turner, neveu, Midcalder, Scotland, \$50,000; Dr Richard Turner, neveu, Stouffville, Ont., \$50,000; Dr William Turner, neveu, Midcalder, Scotland, \$50,000; Robert Turner, neveu, Okotoks, Alta., \$50,000; Jeanette Forest, nièce Edinburgh, Scotland, \$50,000; Thomas Smith, neveu, Kircaldie, Scotland, \$50,000; Jeanette Smith, nièce, Fifeshire, Scotland, \$50,000; Mrs. William Macdonald, nièce, Auchtermuchty, Scotland, \$50,000; Mrs. (Rev.) D. G. Manuel, nièce, Perth, Scotland, \$50,000; Rev. David G. Manuel, neveu, Perth, Scotland, \$100,000; Dr. William Manuel, neveu, Caldererux, Scotland, \$10,000; Elizabeth Arthur, nièce, Airdrie, Scotland, \$100,000.

M. Manuel a aussi laissé à deux parentes, Elizabeth et Jeanette Dolziel des pensions de 150 livres sterling.

Feu M. Manuel était propriétaire de parts dans les Banques suivantes:

British North America, Cana-

dian Bank of Commerce, Merchant's Bank, Bank of Ottawa, et la Banque de Québec. A part cela il avait des parts dans le Pacifique Canadien, dans la Ottawa Electric etc.

La succession comprend 125 peintures à l'huile évaluées à \$13,433. On ne sait pas définitivement combien l'on paiera de douane au gouvernement d'Ontario mais ce sera probablement 10 p.c. sur tout ce qui dépasse \$100,000. Si M. Manuel n'avait laissé qu'un héritier direct la taxe aurait été seulement de 50 p.c. sur tout ce qui dépasse \$50,000.

PERSONNEL

Mlle Angéline Blais de la rue St André est de retour d'une promenade à Rockland, elle a passé huit jours chez son Père adoptif M. J. Charron.

Communiqué

Emile Rochon

Professeur de violon et piano
Studio: 300, rue Nelson, Tél. R. 826. 8 déc.



Faiblesse des yeux

Cette expression bizarre dans la figure de plusieurs vieilles gens est souvent fausement attribuée à l'âge ou à une vie remplie de troubles. Il arrive souvent que ces raisons sont justement attribuées mais il n'est pas moins vrai que ces conditions dépendent très souvent d'une vue défectueuse et du besoin de lunettes afin de soulager les nerfs. Ménagez l'énergie de vos nerfs. Laissez faire une grande partie du travail musculaire aux verres.

The OTTAWA OPTICAL
PARLOR

J. H. de Silberg, Optométriste.
119 rue Sparks Tel Q. 2346

COUPON DU "DROIT"

POUR LE GRAND CONCOURS DES ENFANTS

MERCREDI 11 NOVEMBRE 1914

Voyez si le numéro de votre prime correspond à l'un des numéros heureux, inscrits aujourd'hui même dans le "Droit", apportez les coupons des six jours qui ont précédé la publication de votre numéro à nos bureaux, mardi prochain ou dans les trente jours suivants et réclamez votre cadeau.

Si le No. de votre prime ne paraît pas aujourd'hui, conservez les coupons pour l'avenir, car tous les numéros sortiront.